

# Rapport annuel 2017

HUMANIS GRAND  
OUEST SOLIDAIRE  
FCPE 1002



Humanis

Protéger c'est s'engager

| INTER EXPANSION - FONGEPAR



# SOMMAIRE

|                                                                             |           |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| SYNTHESE DU FONDS AU 29/12/2017 .....                                       | 5         |
| OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT .....                               | 6         |
| PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT .....                                         | 6         |
| <b>GESTION FINANCIERE .....</b>                                             | <b>7</b>  |
| EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE .....                                    | 8         |
| PERFORMANCES DU FONDS.....                                                  | 8         |
| ANALYSE DU RISQUE .....                                                     | 8         |
| ALLOCATION D'ACTIF.....                                                     | 9         |
| REPARTITION SECTORIELLE HORS OPC EN % .....                                 | 9         |
| REPARTITION GEOGRAPHIQUE HORS OPC EN % .....                                | 9         |
| REPARTITION PAR SUPPORT TAUX EN % DE L'ACTIF .....                          | 9         |
| PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS .....                                        | 10        |
| CONJONCTURE ECONOMIQUE .....                                                | 11        |
| MOT DU GERANT .....                                                         | 15        |
| AUTRES INFORMATIONS .....                                                   | 18        |
| EXERCICE DES DROITS DE VOTE .....                                           | 21        |
| INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE .....                                | 25        |
| INVESTISSEMENT SOLIDAIRE.....                                               | 27        |
| POURCENTAGE OPC INTERNE.....                                                | 28        |
| ACTIF MOYEN .....                                                           | 28        |
| TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE ..... | 28        |
| <b>ETATS FINANCIERS .....</b>                                               | <b>29</b> |
| RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS .....            | 30        |



## SYNTHESE DU FONDS AU 29/12/2017

---



**Date de 1ère VL :** 31/12/1990

**Durée recommandée de placement :**  
> 5 ans

**Forme juridique :** FCPE

**Fonds multi-parts :** OUI

**Catégorie :** Diversifié équilibre

**N°AMF :** FCE19800076

**Devise :** Euro

**Commissaire aux comptes :**  
ARCADE FINANCE

### Chiffres Clés :

- > **Actif net du portefeuille :**  
16,65 M€
- > **Actif net de la part A :**  
14,65 M€  
**Valeur liquidative de la part A :**  
19,306 €  
*+ haut sur 12 mois : 19,618 €*  
*+ bas sur 12 mois : 18,157 €*
- > **Actif net de la part B :**  
2,00 M€  
**Valeur liquidative de la part B :**  
20,120 €  
*+ haut sur 12 mois : 20,416 €*  
*+ bas sur 12 mois : 18,755 €*

**Fréquence de valorisation :** Quotidienne en cours de clôture

**Valorisateur :** Humanis Gestion d'Actifs

### Société de gestion :

**HUMANIS GESTION D'ACTIFS**  
139/147 rue Paul Vaillant Couturier  
92240 Malakoff - 01 46 84 36 36  
[epargne.humanis.com](http://epargne.humanis.com)

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Description des Objectifs et de la Politique d'investissement :** Le Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE** » a pour objectif de gestion de s'exposer de manière discrétionnaire aux marchés actions et de taux de la zone euro sur la durée de placement recommandée en intégrant les critères ESG et une spécificité régionale. Compte tenu de son caractère spécifiquement régional, et de l'absence d'indices régionaux, le FCPE n'aura pas d'indice de référence.

**Caractéristiques essentielles du FCPE :** la stratégie d'investissement repose sur une gestion discrétionnaire par le choix d'une allocation entre différentes classes d'actifs : actions, produits de taux (obligations et monétaires) et sur un choix de valeurs à l'intérieur de chaque classe.

Choix d'allocation :

Cette stratégie d'investissement s'appuie sur les décisions d'un comité mensuel propre à la société de gestion qui définit le cadre macro-économique, les prévisions à court et moyen terme concernant les taux d'intérêt et les marchés actions.

Choix de valeurs :

**Spécificité régionale de la partie « Actions » :** Le fonds sélectionne des titres cotés sur le marché français considérés comme régionaux pour au moins 40% de l'actif net du FCPE. Seront considérés comme régionaux les titres des émetteurs dont le siège social, ou dont la présence en termes d'emplois ou de présence industrielle ou de service, notamment des centres de recherche est situé en région BRETAGNE - PAYS DE LOIRE - CENTRE - POITOU CHARENTES.

**Financement de l'économie solidaire :** Le fonds est investi entre 5% et 10% en titres émis par des entreprises solidaires agréées en application de l'article L. 3332-17-1 du Code du travail ou en titres émis par des sociétés de capital-risque ou en parts de FCPR, sous réserve que leur actif net soit composé d'au moins 40% de titres émis par des entreprises solidaires mentionnées à l'article L. 3332-17-1 du Code du travail.

Le FCPE adopte une **gestion socialement responsable** dans la sélection et le suivi des titres. L'application du filtre ISR intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille.

Le périmètre d'application des critères ISR correspond aux titres détenus en direct et aux fonds gérés par Humanis Gestion d'Actifs utilisés comme supports (voir codes de transparence des fonds supports Socialement Responsables (SR) sur le site : <https://epargne.humanis.com/investisseur-institutionnel/nos-fonds>)

L'approche d'Humanis Gestion d'Actifs est une approche « Best In Class » sans exclusion sectorielle a priori. Les critères ESG retenus sont différents pour les émetteurs privés et souverains.

Pour les émetteurs privés/publics et souverains, la définition de l'univers SR s'appuie sur la méthodologie d'Humanis Gestion d'Actifs, composée d'une sélection de critères Environnementaux (ex : Programme de réduction des déchets pour les entreprises et performances environnementales pour les Etats), Sociaux (ex : certification santé/sécurité pour les entreprises et inégalités de revenus pour les Etats) ou de Gouvernance (ex : indépendance du CA pour les entreprises et niveau de corruption pour les Etats) et d'un suivi des controverses ESG (c'est-à-dire des incidents significatifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance, auxquels les sociétés peuvent être confrontées comme des pollutions, scandales de corruption, rappels de produits, violations des droits de l'Homme...). La société de gestion est responsable du choix de ces critères de sélection dans chaque secteur. Les données sont fournies par les agences de notation extra-financière Vigeo et Sustainalytics.

L'actif du fonds est exposé entre 40% et jusqu'à 65% sur les marchés d'actions de la zone euro, et, dans la limite de 10% en dehors de la zone euro (actions de sociétés de grandes, moyennes et petites capitalisations) et jusqu'à 60% aux marchés de taux de la zone euro, et, dans la limite de 10% en dehors de la zone euro.

Pour la partie « Actions » du portefeuille, le fonds est exposé et investi sur les marchés d'actions directement ou par le biais de parts ou actions d'OPCVM, FIA et/ou fonds d'investissement de droit étranger. L'allocation entre les différentes zones géographiques et la répartition entre grandes, moyennes et petites capitalisations ne sont pas prédéfinies, elles seront fonction des anticipations du gérant.

Pour la partie « Taux » du portefeuille, l'actif net du fonds peut être exposé et investi sur l'ensemble du marché monétaire et d'obligations libellées en euro, sur des émetteurs aussi bien souverains que privés. Le FCPE peut investir dans des OPCVM et/ou FIA obligataires et monétaires. Accessoirement, le fonds peut être exposé à des titres libellés en devises autres que l'euro (10 % maximum). La sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 5. Le gérant fait varier la sensibilité du portefeuille entre ces bornes, en fonction de ses anticipations des variations du niveau des taux d'intérêt de la zone euro.

Les titres de créances négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lequel le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit « Investment grade » ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. Les autres titres, ne rentrant pas dans cette catégorie, ne pourront représenter qu'au maximum 10% l'actif net du fonds. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission.

L'exposition au risque de change ou de marchés autres que celui de la zone euro doit rester accessoire.

L'utilisation des instruments financiers à terme peut être faite en couverture et en exposition dans les limites indiquées préalablement sur chaque marché. La limite d'engagement sur l'ensemble des marchés à terme est de 100% de l'actif net.

L'actif net du fonds étant investi au minimum à 40% sur des titres d'émetteurs dont le siège social est situé en régions BRETAGNE - PAYS DE LOIRE - CENTRE - POITOU CHARENTES, et étant donné le nombre restreint d'entreprises vérifiant ces critères, le portefeuille est exposé au risque de concentration.

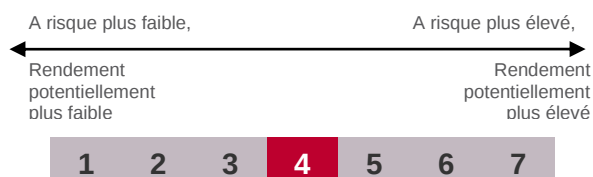
**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation.

**Durée de placement recommandée :** 5 ans minimum. Cette durée ne tient pas compte de la durée légale de blocage de votre épargne – ou de départ à la retraite – sauf cas de déblocage anticipés prévus par le Code du travail.

**Recommandation :** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée.

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demande de rachats :** elle est calculée quotidiennement (cf. article 12 du règlement du fonds). Les opérations de rachat d'avoirs disponibles ou d'arbitrage saisies sur internet/smartphone au plus-tard à J-1 23h59, ou toutes les autres opérations reçues complètes et conformes chez Inter Expansion-Fongepar au plus tard à J-1 10h, seront exécutées et enregistrées en compte sur la base de la valeur liquidative J.

## PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



➤ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

➤ La catégorie ci-dessus a été déterminée à partir de l'amplitude des variations de la valeur liquidative constatée sur cinq années. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE.

➤ La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

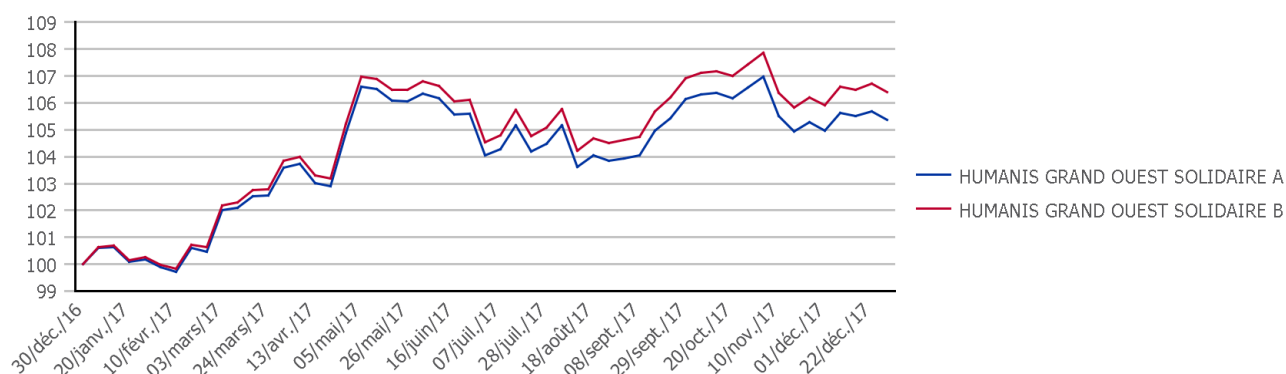
Le niveau moyen de risque de ce fonds reflète la gestion équilibrée du FCPE entre les supports taux et les supports actions. Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du FCPE :

➤ **Risque de crédit :** le risque de crédit est le risque que la situation financière de l'émetteur se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur. Cette dégradation peut entraîner une baisse de la valeur des titres de l'émetteur et donc une diminution de la valeur liquidative du FCPE.

# GESTION FINANCIERE

## EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

### Evolution de la VL (Base 100)



## PERFORMANCES DU FONDS

### PERFORMANCES CUMULEES (en %)

|                                 | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------------------|------|-------|-------|--------|
| HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE A | 5,38 | 12,04 | 28,55 | 25,27  |
| HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE B | 6,40 | 15,37 |       |        |
| Indice de référence             | 4,62 | 12,34 | 30,75 | 22,25  |

### PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)

|                                 | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---------------------------------|------|-------|-------|--------|
| HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE A | 5,38 | 3,86  | 5,15  | 2,28   |
| HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE B | 6,40 | 4,88  |       |        |
| Indice de référence             | 4,62 | 3,96  | 5,51  | 2,03   |

### PERFORMANCES ANNUELLES (en %)

|                                 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013  | 2012  |
|---------------------------------|------|------|------|------|-------|-------|
| HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE A | 5,38 | 2,52 | 3,71 | 4,02 | 10,31 | 6,94  |
| HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE B | 6,40 | 3,53 | 4,73 | 5,26 |       |       |
| Indice de référence             | 4,62 | 2,91 | 4,35 | 5,82 | 9,98  | 10,56 |

Depuis le 01/01/2014, l'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis.

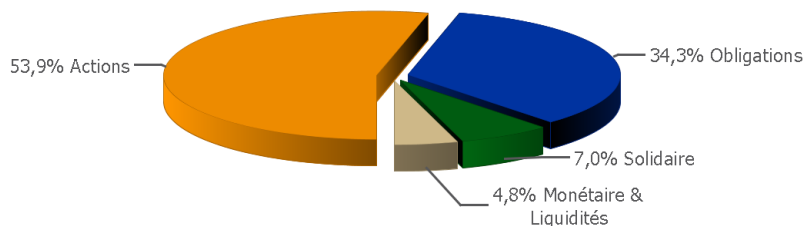
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

## ANALYSE DU RISQUE

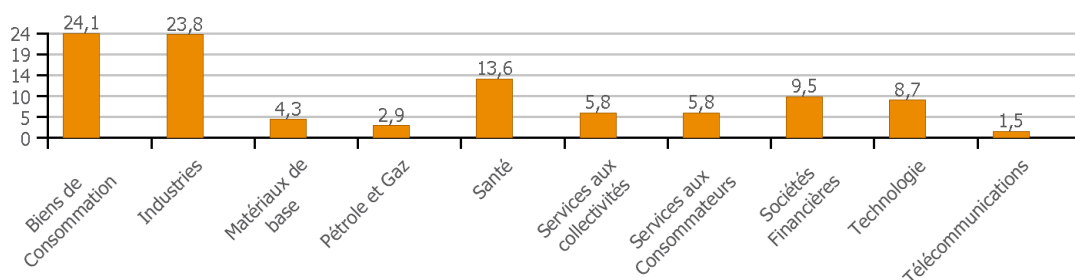
### RATIO DE RISQUE

|                              | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|------------------------------|------|-------|-------|
| <b>Volatilité annualisée</b> |      |       |       |
| Portefeuille (en %)          | 5,14 | 9,06  | 8,45  |
| Indice de référence (en %)   | 4,96 | 9,24  | 8,77  |
| Tracking error (en %)        | 1,32 | 1,45  | 1,52  |

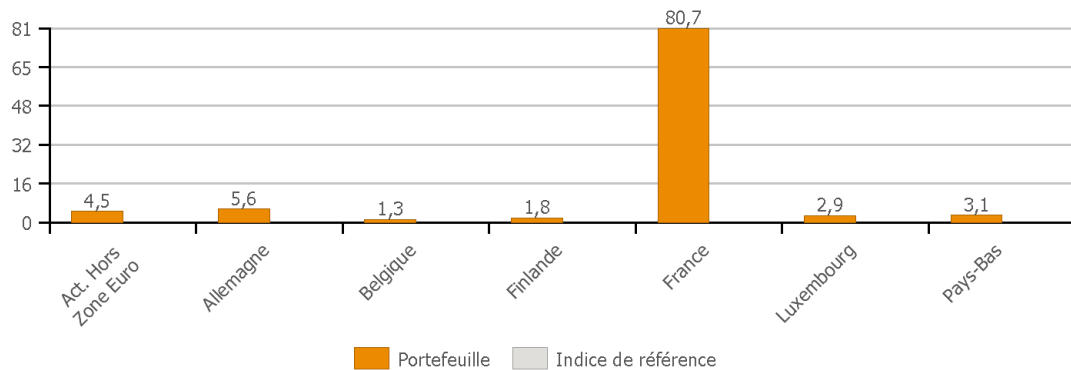
## ALLOCATION D'ACTIF



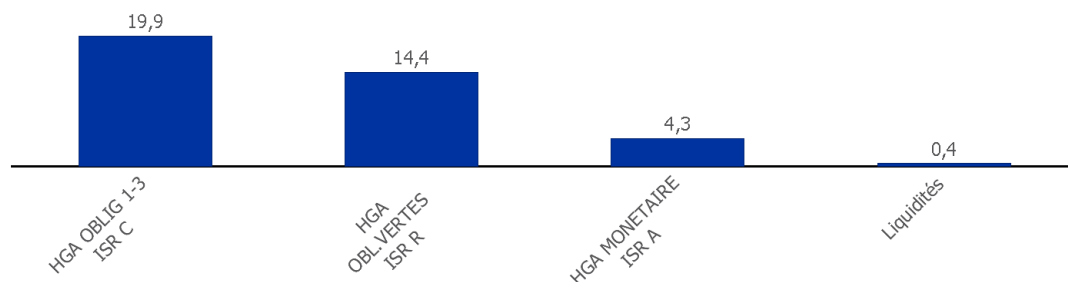
## REPARTITION SECTORIELLE HORS OPC EN %



## REPARTITION GEOGRAPHIQUE HORS OPC EN %



## REPARTITION PAR SUPPORT TAUX EN % DE L'ACTIF



## PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU FONDS

| Achats               |                 | Ventes               |                 |
|----------------------|-----------------|----------------------|-----------------|
| HGA MONETAIRE ISR A  | OPC Monétaire   | HGA MONETAIRE ISR A  | OPC Monétaire   |
| HGA OBLIG 1-3 ISR C  | OPC Obligataire | HGA SOUV 5-7 ISR     | OPC Obligataire |
| HGA OBL.VERTES ISR R | OPC Obligataire | HGA OBL.VERTES ISR I | OPC Obligataire |
| HGA OBL.VERTES ISR I | OPC Obligataire | ISH ETF EUROSTK 50   | OPC Actions     |
| ISH ETF EUROSTK 50   | OPC Actions     | ISHARES EST BANK DE  | OPC Actions     |
| FAURECIA             | Action          | HGA OBLIG 1-3 ISR C  | OPC Obligataire |
| ISHARES EST BANK DE  | OPC Actions     | ING GROUP NV         | Action          |
| PEUGEOT              | Action          | SIEMENS              | Action          |
| ANHEUS-BUSCH INBEV   | Action          | UNILEVER CVA         | Action          |
| BENETEAU             | Action          | SAP SE               | Action          |

## CONJONCTURE ECONOMIQUE

---

Force est d'admettre que les Quantitative Easing (assouplissement monétaire) des banques centrales occidentales ont fini par porter leurs fruits sur la croissance réelle. La reprise s'est installée durablement un peu partout, notamment aux États-Unis, en zone euro, au Japon. Seul le Royaume-Uni, embourbé dans le Brexit, a limité les effets bénéfiques de la politique de la BoE sur sa croissance.

2018 va marquer la fin de l'assouplissement monétaire des banques centrales qui vont, petit à petit, emprunter la voie de la normalisation monétaire. Dans ce contexte, une hausse graduelle des taux directeurs est à anticiper mais toujours sur fond d'inertie de l'inflation. En effet, si la croissance est repartie, reste que l'hyper-liquidité, qui est la conséquence des divers QE, ne s'est pas traduite par une hausse de l'inflation. Ainsi, le lien traditionnel entre la croissance, l'inflation et le chômage semble rompu. Les liquidités injectées par les banques centrales ont stagné sur les marchés financiers et ne se sont pas converties en inflation dans la sphère réelle. Par ailleurs, il semblerait que les entreprises ne répercutent pas les pressions de leurs coûts de production sur les prix de vente. Deux raisons essentielles expliquent ce changement de paradigme : la concurrence des pays à faibles coûts de production ainsi que le développement du numérique qui repose sur des business models à bas coûts ou ultra-compétitifs. Ces facteurs structurels qui font pression sur les prix vont agir durablement déclenchant un cycle long d'inflation modérée. Seule une explosion des prix sur les matières premières, dont l'offre est limitée, ou une hausse non contrôlée des salaires déclenchée par un besoin exponentiel d'une main d'œuvre rare (exemple : des ingénieurs hautement qualifiés), pourraient jouer sur les prix et enclencher de réelles pressions inflationnistes.

### États-Unis

Force est de constater que l'économie américaine se porte bien. Dans bien des domaines, les résultats conjoncturels dépassent les prévisions. L'inflation est repartie à la hausse à 2,2% en novembre contre 2% en octobre. L'inflation sous-jacente (excluant l'énergie et l'alimentation), pour sa part, recule légèrement en passant de 1,8% à 1,7% sur les deux mois consécutifs. Le secteur immobilier, qui avait été chahuté, l'an passé reprend des couleurs. L'indice de confiance des promoteurs immobiliers du NAHB atteint 74 en décembre, un plus haut depuis 1999. Les ventes de maisons en novembre ont bondi dans le neuf (17,5%) et dans l'ancien (5,8%). La croissance de 2018 aux États-Unis devrait être stimulée par la réforme fiscale. La croissance devrait s'établir à 2,3% en 2017 et atteindre 2,4% en 2018. Mais, une attention particulière doit être portée sur les effets à long terme de cette réforme fiscale sur l'économie américaine. S'il n'existe pas de loi universelle en économie, reste que Donald Trump tente un véritable coup de poker et défie la théorie économique avec cette baisse massive du taux d'impôt sur les sociétés alors que la croissance semble avoir atteint son plein-régime. On peut s'attendre à une croissance des inégalités, une reprise de l'inflation et par effet ricochet, des hausses des taux d'intérêt. Il n'est pas certain qu'en haut de cycle, les entreprises américaines se décident à investir davantage. Elles pourraient choisir d'augmenter la rémunération des actionnaires. Enfin, le creusement des déficits qui est attendu par cette réforme pourrait amener le Congrès à revoir à terme sa copie et de faire marche arrière en augmentant les taux d'imposition sur les sociétés.

## Zone euro

2017 a été un très bon cru pour la zone euro et se finit en beauté. Tout au long de l'année, les signaux sont restés au vert et la dynamique s'est enclenchée. La croissance économique a, en effet, progressé à un rythme soutenu. Le PIB a enregistré une hausse de 2,6% sur le troisième trimestre en glissement annuel (ga), il devrait atteindre une croissance de 2,3% sur l'ensemble de l'année. Sur 2017, on note le net rebond du secteur industriel et la dynamique du secteur manufacturier, tiré notamment par les entreprises allemandes. L'indice PMI manufacturier, un indicateur d'activité clé, a atteint des niveaux records et démontre la capacité de rebond d'un secteur qu'on croyait moribond. Pour autant, il reste des défis à relever en zone euro, les mutations économiques réclament la poursuite de la montée en gamme de la production, notamment dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies en général. L'appréciation de l'euro de ces derniers mois n'a pas détérioré le commerce européen, les excédents commerciaux continuent d'enregistrer des records. L'inflation est restée contenue à 1,5% en zone euro en novembre contre 1,4% en octobre. Dans ce contexte, la politique monétaire de la BCE restera encore en 2018 accommodante sans hausse de taux d'intérêt à prévoir. Le taux de chômage a reculé fortement à 8,8% de la population active. L'ensemble des pays de la zone euro ont su tirer leur épingle du jeu avec une mention particulière pour l'Allemagne qui figure parmi les grands gagnants de la reprise du commerce mondiale. Les exportations ont progressé de 4% en ga. Au troisième trimestre, le PIB allemand enregistrerait une hausse de 0,8% (T/T), soit une croissance supérieure à sa croissance potentielle. Le chômage est au plus bas à 3,6% de la population active – soit le taux le plus bas de la zone euro. C'est au niveau politique que les choses restent incertaines. Les chrétiens démocrates, la formation de Merkel, a remporté les élections. Pour autant, elle n'a pas obtenu une majorité au sein du Bundestag, elle doit donc trouver une alliance et c'est bien là toute la difficulté. Après la défaite du SPD, le parti de gauche a décidé de faire partie de l'opposition. Une fois la coalition formée et la mise en place d'un nouveau gouvernement, on peut s'attendre à des baisses d'impôts et des accords pour accroître les salaires qui devraient de nouveau stimuler la croissance en 2018.

## France

La croissance a été confirmée à 0,6% en T3 après 0,6% en T2. La demande interne a pesé positivement à 0,6% cet été alors que le commerce extérieur affiche une contribution négative à 0,6%. L'INSEE prévoit une croissance à 0,6% en T4. Nous anticipons une croissance proche de 2% en 2017 et de 2,2% en 2018. Dans tous les secteurs d'activité, sans exception, le climat des affaires est au-dessus de sa moyenne de longue période, le moral est au beau fixe et l'élan de confiance devrait se diffuser tout au long de l'année.

Reste deux inquiétudes : le niveau élevé du chômage (9,5% de la population active) et le commerce extérieur en fort déficit.

Les principales mesures fiscales et budgétaires en 2018 sont :

- L'ISF devient un impôt sur la fortune immobilière (IFI). Avec ce nouvel impôt, les valeurs mobilières, comme les actions ne sont plus intégrées dans le calcul.
- Une flat tax de 30% sur l'épargne. Il convient par cette mesure d'harmoniser la taxation des revenus des actifs sauf le livret A, le PEA, l'assurance vie inférieure à 150K euros et l'épargne salariale.
- La hausse de la CSG de 1,7% sur l'ensemble des revenus du capital et du travail.
- Les cotisations maladie (0,75%) seront supprimées dès le 1er janvier 2018.
- Les cotisations chômage seront baissées en deux taux. En janvier de 1,45 point et en octobre de 0,95 point.
- La suppression de la taxe d'habitation pour l'ensemble des ménages en 2020. Cette année, 85% des ménages verront cet impôt baisser d'un tiers.

## LES MARCHES ACTIONS

En 2017, les marchés d'actions européens affichent leur meilleure performance boursière depuis fin 2013. Ainsi, l'indice Eurostoxx50 progresse de 6,5%, soit 9,1% en incluant les dividendes. Cette performance est néanmoins significativement inférieure à celle des marchés américains, avec un Dow Jones et un Nasdaq à respectivement 25,1% et 28,2% qui ont enchaîné de nouvelles séries de records historiques. Dans le même temps, le dollar s'est affaibli de 12,4%.

Les marchés européens ont connu une première partie d'année jusqu'au 8 mai 2017 en hausse marquée (+11%), la hausse s'accéléralant sensiblement après les résultats du premier tour de la présidentielle en France. Les marchés ont ensuite reperdu du terrain jusqu'à la fin du mois d'août, avant de repartir en hausse en septembre et octobre, et de conclure en baisse au cours des 2 derniers mois. Le résultat des élections législatives en Allemagne, qui ne permet pas à ce jour la création d'une coalition pour gouverner, ainsi que les élections en Catalogne, qui ont de nouveau favorisé les partis indépendantistes, n'ont pas apporté de soutien à la tendance. La perspective d'élections législatives aux résultats franchement indécis en Italie pour le mois de mars 2018 laisse, là aussi, planer l'incertitude.

Au niveau sectoriel, l'année a connu une succession de rotation de performances. Un premier semestre très favorable au luxe et produits de consommation personnelle (+13,9%), aux banques (+11,5%) et à la technologie et aux services aux collectivités (+11%), quand le pétrole marquait le pas (-11%), ainsi que les produits de base (-1,8%), le secteur automobile (-1%) et les télécoms (+0,2%). 3 des 4 derniers secteurs se reprennent au second semestre, automobile et produits de base (+15%), ainsi que le pétrole (+7,4%), la santé plonge avec les télécoms (-7%), quand le luxe et les banques se stabilisent (-0,5%).

Le palmarès au niveau des valeurs de l'indice voit ASML (technologie) progresser de 36%, LVMH (Luxe) 35% et l'électricien allemand E.ON de +35% également. D'autres titres comme Airbus ou Vinci (+32%), Deutsche Post (+27%), ou Safran (+26%) sont au plus haut ou proches de leurs plus hauts historiques. En queue de peloton, Nokia (-15%) confronté à un marché mondial des réseaux en baisse, Fresenius SE (-12%), ENI (-11%) ou encore Inditex et Deutsche Telekom (-10%).

Le cours du pétrole a continué de progresser en 2017, mais d'une façon quelque peu erratique : une baisse de 15% sur les 6 premiers mois de l'année, suivie d'une remontée de 30% sur le 2ème semestre pour le WTI (West Texas Intermediate). L'or s'adjuge à 13,3%, et l'indice des matières premières presque stable sur la période à +0,7% cache de grosses disparités (cuivre +31%, Aluminium +34%... Gaz naturel -20%, sucre -18%, minerais de fer -9%).

Dans un contexte où les taux ont continué de rester très bas, et la liquidité d'être très abondante, les opérations de fusions acquisitions se sont multipliées. Au niveau hexagonal, Safran rachète Zodiac pour 7,5 milliards d'euros, Siemens et Alstom rapprochent leurs activités de transport. Au niveau européen, l'année a été marquée par la bataille boursière autour de l'opérateur d'infrastructures espagnoles Abertis, convoité par Atlantia et Hochtief pour 35 milliards d'euros. Johnson & Johnson rachète le suisse Actelion pour 28 milliards, et Unilever est la cible d'une offre de Kraft/3G, finalement retirée, pour 145 milliards d'euros. Aux États Unis, parmi les principaux deals, Broadcom propose de racheter Qualcomm pour 86 milliards de dollars, CVS rachète Aetna pour 69 Mds et Disney s'offre la Fox pour 66 Mds.

## LES MARCHES TAUX

Les marchés ont débuté l'année avec l'idée que les taux ne pouvaient que monter, portés par les politiques actives des banques centrales et par une reprise économique qui devait se confirmer. En réalité, cette année 2017 a été marquée par une forte indécision sur les marchés de taux, à l'image des signaux contradictoires envoyés par les différents indicateurs. Dans cet environnement, les banques centrales ont malgré tout joué un rôle prépondérant, à l'instar d'un phare permettant d'y voir plus clair dans le brouillard. Leurs discours ont été scrutés durant toute l'année 2017 afin d'y trouver une orientation.

Après un début d'année plutôt optimiste, les doutes se sont installés, puis sont périodiquement revenus sur le devant de la scène. Parmi les sources d'inquiétude, c'est la faiblesse persistante de l'inflation qui a dominé le premier semestre, mettant à mal l'efficacité des actions des banques centrales. A cela se sont ajoutés des craintes d'ordre géopolitique, avec, entre autres, la prise de fonction de D. Trump et ses difficultés à mettre en œuvre ses promesses de campagne, la montée des protectionnismes et des partis eurosceptiques un peu partout en Europe, et les débuts chaotiques de la campagne présidentielle française. Le 10 ans allemand a oscillé entre 0,30% et 0,40% durant l'essentiel du premier semestre. À partir de juillet 2017, alors que les prix du pétrole se raffermisaient, les banquiers centraux se sont montrés plus enclins à poursuivre (pour la Fed) ou débiter (pour la BCE) la normalisation de leur politiques monétaires. Les taux longs pouvaient de nouveau remonter : le 10 ans allemand s'est traité jusqu'à 0,60% à la mi-juillet. Au cours de l'été, alors que les indicateurs économiques restaient bien orientés, les sources d'inquiétudes sont venues des essais nucléaires Nord-Coréens, qui s'ajoutaient aux attentats terroristes. Dans le même temps, la vigueur de l'euro, notamment face au dollar, ne pouvait que freiner la reprise de l'inflation qui restait encore bien en deçà de l'objectif de la BCE. Celle-ci a d'ailleurs infléchi son discours, laissant entendre que la normalisation de sa politique monétaire pourrait encore être repoussée. Les taux ont logiquement rechuté : le 10 ans allemand est revenu à 0,30%. À partir de septembre, les meilleures statistiques économiques ont permis aux taux longs de remonter lentement, évacuant temporairement les risques géopolitiques. Mais l'inflation très contenue incitait toujours les banques centrales à la prudence. Ainsi la Fed a marqué une pause dans la hausse de ses taux directeurs, préférant réduire, toujours très graduellement, ses achats d'actifs sur les marchés. De son côté, la BCE a assuré les marchés de la poursuite de sa politique monétaire accommodante. Alors que les conditions économiques n'avaient pas été aussi favorables depuis une décennie, les marchés sont restés sans tendance durant l'essentiel de l'année 2017. Dans le même temps, les obligations d'entreprises n'ont cessé de s'apprécier, surperformant largement les obligations d'États. Les taux longs n'ont amorcé un nouveau mouvement de hausse qu'en toute fin d'année, après la dernière remontée de taux de la Fed. Le 10 ans allemand se traitait à 0,47% le 29 décembre 2017.

### Perspectives 2018

Dans la série des bonnes nouvelles qui ont permis des phases de hausse des taux de marché, nous avons vu les bons résultats économiques aux US et leur amélioration en Europe, les trois hausses des taux directeurs de la Fed, et l'épilogue rassurant de l'élection présidentielle française. Du côté des inquiétudes figurent toujours la faiblesse de l'inflation, plombée par la rechute puis la stagnation des prix du pétrole, le tout induisant une extrême prudence dans les discours de la BCE qui a maintenu sa politique monétaire très accommodante. La normalisation de la politique monétaire US devrait se poursuivre, toujours aussi graduellement. Dans le même temps, la forte baisse des achats de la BCE, de 60 Mds€ à 30 Mds€ mensuels, devrait peser sur les dettes d'États et contribuer à la remontée de leurs rendements. On sait toutefois que la BCE restera vigilante afin d'en limiter l'ampleur. En l'absence d'évènement exceptionnel, les taux longs devraient encore monter, moins vite en zone euro qu'aux US, mais les deux marchés restent très corrélés.

### POLITIQUE DE PLACEMENT ACTIONS

#### Choix d'allocations

L'allocation actions du portefeuille a été globalement surpondérée sur l'ensemble de l'année 2017.

La dynamique macro-économique, la croissance des profits des entreprises et les révisions en hausse des anticipations de bénéfice nous ont amenés à être surpondéré actions d'environ 5% tout au long de l'année 2017. Nous avons par trois fois réduit cette surexposition à 2,5% pour tenir compte des mouvements de marché. Ainsi, suite à des hausses des marchés, en début d'année puis de mai à juillet, nous avons allégé notre surpondération. En novembre nous avons également temporairement allégé notre surpondération par crainte d'une correction rapide des marchés.

A mi-décembre, nous sommes revenus à une surpondération de 5%.

#### Choix sectoriels

Nous avons maintenu notre thématique long terme sur la technologie (+19%) comme en 2016 afin de jouer le développement des objets connectés, le big-data et la cyber sécurité. Nous avons renforcé l'industrie des semi-conducteurs où la demande mondiale (smartphone, intelligence artificielle et automobile) est très forte face à des capacités de production qui s'avèrent insuffisantes. Notre choix s'est porté sur STM finalement vendu en fin d'année après plus de 25% de hausse. De même, nous avons été exposés au petit acteur Soitec, cédé après un mouvement de 20%. Nous sommes restés investis sur Ingenico et Worldline dans le paiement, et sur Atos dans les services informatiques.

L'automobile (+14%) et plus particulièrement les équipementiers ou les pneumaticiens ont été privilégiés. Faurecia (+77%, nous sommes sortis) et Continental (+22%) bénéficient des nouvelles normes environnementales et de l'essor vers une voiture de plus en plus autonome. Au-delà d'un marché européen solide, Renault devrait profiter de la croissance retrouvée en Russie et au Brésil, mais le titre n'a affiché qu'une performance stable en 2017.

La construction a été bien représentée sur l'année (+13%) par Saint Gobain et Bouygues pour jouer le redémarrage en Europe mais plus particulièrement en France, où Le Grand Paris (projets jusqu'en 2030), les JO 2024 et les élections municipales de 2020 assurent une visibilité à 2 ans.

Nous avons maintenu la surexposition sur le secteur télécoms sur le premier semestre puis en fin d'année. En revanche la performance de ce secteur s'avère décevante et fortement négative (-7%). Malgré des fondamentaux qui s'améliorent, un fort rendement, une croissance organique et un résultat opérationnel de retour en territoire positif, les opérateurs ont souffert de la fin du roaming (tarification à l'étranger), des investissements importants dans les équipements, mais surtout de ce contexte de non-inflation qui ne permet pas de monétiser la 4G. Nos valeurs préférées ont été Iliad et Bouygues.

Tout au long de l'année, nous avons recherché des valeurs sous-valorisées par le marché, en particulier dans les valeurs de consommation. Nous avons investi dans Pandora (marque danoise de joaillerie) qui se développe en Chine, Hugo Boss (habillement) en plein repositionnement de sa marque et H&M dans la distribution spécialisée moins chère que son concurrent Inditex (Zara), titre cédé en fin d'année après des publications décevantes.

Le thème de la reflation (remontée du prix de l'énergie, réforme fiscale de Trump) et du revirement des politiques monétaires (plus spécifiquement aux Etats-Unis) nous ont conduits à bien pondérer les secteurs produits de base, énergie, banques et distribution.

Face à des anticipations de hausse de taux sur l'année, nous avons maintenu nos investissements sur les banques, et avons renforcé le secteur après l'été, lorsqu'un doute sur le retournement de la politique monétaire américaine a procuré quelques opportunités. Nos choix de valeurs portent sur Crédit Agricole et Unicredito en Italie. La réglementation Bâle IV, annoncée en fin d'année s'avère moins pénalisante que les précédentes.

Dans la distribution, nous avons renforcé Carrefour à l'approche de l'arrivée d'un nouveau management, de l'introduction en bourse de la filiale brésilienne et d'une anticipation de retournement des faibles marges à la hausse grâce à un regain d'inflation. Or la croissance économique de 2017, bien que révisée régulièrement en hausse, s'est avérée sans inflation. Le titre a souffert et perd 20% sur 2017.

Nous étions également investis sur Dia, le distributeur alimentaire espagnol et l'avons vendu dans la hausse consécutive à l'annonce de la prise de participation d'un milliardaire russe.

L'industrie a été sous-représentée dans nos portefeuilles, le secteur ayant déjà très bien performé, et nous semblant potentiellement pouvoir être pénalisé par un euro fort. Nos choix de valeurs se sont portés sur Airbus, cédé après une hausse importante et un flou au niveau de la gouvernance, Siemens allégé au fil de la progression en cours d'année, et Vallourec dans l'attente d'un retournement du cycle d'investissement dans les services pétroliers.

Le secteur de la santé a été sous représenté sur l'année et a affiché une faible performance de 1% en 2017 impacté par une moindre croissance de résultats et les batailles d'homologation de nouvelles molécules. Notre choix de Shire (-19%) dans les maladies rares n'a pas été protégé de cet environnement et nous avons réduit la position. Nous avons introduit le britannique AstraZeneca en portefeuille, qui semble avoir développé des molécules prometteuses, ainsi que Grifols, l'un des acteurs mondiaux principaux sur le marché du plasma sanguin.

L'orientation de gestion du fonds a été modifiée au cours du 4ème trimestre de l'année, conformément au vote par le conseil de surveillance du passage en gestion régionale, au niveau de la sélection des titres détenus. Nous effectuons désormais nos investissements en sélectionnant les titres selon des critères financiers parmi un univers d'investissement réparti en 4 catégories de titres (sous réserve que ces titres passent nos filtres d'investissement socialement responsable) :

- en catégorie 1, des entreprises PME/ETI qui ont leur siège social dans un des départements qui constituent la région au sens large de votre fonds,
- en catégorie 2, des sociétés qui ont une grande implantation historique dans les départements de la région, ou pour lesquelles nous avons identifié une présence d'unités R&D,
- en catégorie 3, des sociétés avec une implantation régionale importante,
- enfin en catégorie 4, des sociétés avec une implantation régionale modérée.

A titre d'exemple, nous avons investis en titres de catégorie 1, sociétés « les plus régionales » sur votre fonds sur :

Bénéteau, Crédit Agricole Ille et Vilaine, Crédit Agricole Morbihan, Crédit Agricole Touraine Poitou, Ekinops, Evolis, Fleury Michon, Herige, LDC, Lacroix, LNA Santé, Manitou, Mr Bricolage, Plastivaloire et Séché Environnement.

## **POLITIQUE DE PLACEMENT TAUX**

Suite au changement de gestion, la partie taux du portefeuille est désormais gérée par l'intermédiaire de deux OPC géré par HUMANIS GESTION d'ACTIFS : HGA SOUVERAINS 1-3 ans ISR, et HGA Obligations Vertes ISR.

Il nous a semblé opportun, dans le contexte de taux bas que l'on connaît depuis plusieurs années, avec une dégonflement progressif annoncé de son bilan par la réserve fédérale américaine, des données économiques en voie d'amélioration, et une réduction des achats de dettes en ce qui concerne la BCE, de limiter l'exposition au risque de remontée des taux qui se précise. C'est la raison pour laquelle le fonds a été majoritairement exposé à notre support sur des obligations 1-3 ans, qui est majoritairement positionné sur les émetteurs privés, ce qui permet de jouer la poursuite du resserrement des marges sur le crédit en 2018.

Par ailleurs, nous avons souhaité nous exposer à la thématique des obligations vertes, via notre support HGA Obligations Vertes ISR, qui permet de participer à la transition énergétique et écologique pour le climat, ce qui nous paraît totalement compatible avec un support ISR et solidaire.

## AUTRES INFORMATIONS

---

### **Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

A l'appui du Décret n°2012-132 du 30 janvier 2012, pris en application de l'article 224 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 et repris à l'article L533-22-1 du code monétaire et financier, Humanis Gestion d'Actifs met à la disposition des souscripteurs, une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs ESG.

Ce FIA ne prend pas en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (<https://epargne.humanis.com/entreprise/mon-information/notre-strategie-dinvestissement-socialement-responsable-isr>). En revanche, Humanis Gestion d'Actifs a mis en place un outil unifié de mesure des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pour l'ensemble des fonds gérés sous sa responsabilité, qu'ils adoptent une Politique d'Investissement Socialement Responsable (ISR) ou non.

Humanis Gestion d'Actifs a ainsi développé depuis 2002 des outils d'analyse et de Reporting de la gestion socialement responsable en utilisant des critères ESG.

Les actions sont notées par le score ESG, issu des notes E S et G attribué à chaque émetteur actions. Les obligations sont évaluées par le pourcentage du fonds investi dans des émetteurs évalués comme contribuant significativement 1) à la lutte contre le changement climatique ou 2) à l'amélioration de la santé dans le monde. Les Etats sont également évalués pour leur performance E S ou G. Les résultats sont accessibles au gérant qui est donc sensibilisé aux critères E, S et G. Cet outil permet un suivi interne de la performance ESG du FIA.

### **Politique de sélection et évaluation des intermédiaires**

#### **Service d'aide à la décision d'investissement**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, Humanis Gestion d'Actifs établit et met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires intervenant au titre du service d'exécution des ordres et du service d'aide à la décision d'investissement, dont les principes sont affichés sur le site internet de son TCCP Inter Expansion - Fongepar dans la rubrique "Informations réglementaires". Dans le cadre de la gestion de ce FIA, Humanis Gestion d'Actifs a recours à des services d'aide à la décision d'investissement selon le mécanisme de la commission partagée. Conformément à l'article 314-75-1 du Règlement Général de l'AMF, il est précisé que le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation ainsi que la politique d'Humanis Gestion d'Actifs en la matière sont disponibles sur le site internet de son TCCP Inter Expansion - Fongepar sur le lien <https://epargne.humanis.com/informations-reglementaires>.

### **Calcul du risque global**

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

## Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIMF, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, HUMANIS GESTION D'ACTIFS (HGA) agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2017 :

- Effectif moyen d'Humanis Gestion d'Actifs : 73,53 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe totale : 4 656 437,40 euros
- Dont rémunération annuelle brute variable : 270 375,00 euros
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 17
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » : 1 735 262,38 €

En application de la Position AMF n°2013-11, HGA identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 17 personnes :

- le Directeur Général,
- le Directeur Général Adjoint,
- les gérants de portefeuilles et leur hiérarchie directe,
- le Directeur Risques et Conformité.

HUMANIS GESTION D'ACTIFS a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. Le rôle principal de ce comité est de donner des avis au Conseil d'Administration préalablement à toute modification de la rémunération variable de HGA. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de HGA et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil d'Administration de HGA. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil d'Administration n'exerçant pas de fonction exécutive. Leur nombre doit être pair et au moins égal à 4, avec une répartition égale entre représentants des employeurs et des salariés. Les membres du Conseil d'Administration et du comité d'audit de HGA ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil d'Administration ou de la Direction Générale de HGA ou du Directeur Risques et Conformité ou encore de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil d'Administration et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de HGA.

Conformément à la réglementation AMF, HGA s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que HGA veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil d'Administration décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

### **Effet de levier**

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

### **Règlementation SFTR**

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers

- REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **Gestion de la liquidité**

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

### **Gestion des risques**

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE

---

En conformité avec l'article L533-22 du code monétaire et financier, et avec la réglementation AMF, nous avons exercé les droits de votes sur les titres détenus par le fonds, lors des Assemblées Générales qui ont eu lieu en 2017.

Notre politique de vote a été établie dans l'intérêt des porteurs des fonds, à partir des recommandations générales de l'AFG publiées en 2017 sur le gouvernement d'entreprise. Toutefois, sur de nombreux points, l'intérêt spécifique de l'actionnaire minoritaire et de l'épargnant salarié a été pris en compte pour être plus exigeant vis-à-vis des entreprises.

### PRINCIPES GENERAUX DE VOTE

Humanis Gestion d'Actifs souhaite voter pour chaque titre détenu en portefeuille, quel que soit le nombre de titres détenus. La politique de vote est disponible sur <https://epargne.humanis.com/informations-reglementaires>.

Le vote est exercé pour toutes les sociétés dont le siège social est en France. Nous développons progressivement le vote sur l'étranger. Le vote est effectué en direct et n'est pas délégué à un cabinet de conseil en droit de vote. HGA ne prête pas les titres (actions) qu'elle détient en portefeuille et n'est pas concernée par la problématique du rapatriement des titres prêtés lors des assemblées générales. La société de gestion adapte son analyse aux situations spécifiques dans l'intérêt de l'actionnaire ou du porteur de part du fonds.

La société de gestion est favorable au principe « une voix-une action-un dividende ». Elle s'abstient (ce qui revient à voter contre) sur les résolutions pour lesquelles elle juge ne pas avoir l'information suffisante.

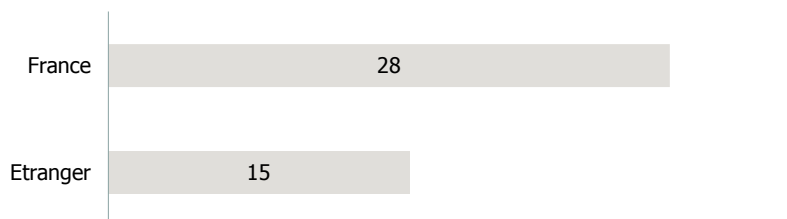
### EVOLUTION DES VOTES

L'exercice des droits de vote en 2017 a continué à montrer un fort degré d'exigence d'Humanis Gestion d'Actifs en matière de gouvernance d'entreprise (30% de votes négatifs). Ce taux de 30% est supérieur au taux moyen de vote négatif des membres de l'AFG (18% en 2015) et à fortiori au taux de vote négatif réel dans les assemblées (6% en 2017 pour le CAC 40).

| Date | Nombre d'AG | Nombre de résolutions | Total votes contres | % votes contre |
|------|-------------|-----------------------|---------------------|----------------|
| 2015 | 140         | 2554                  | 735                 | 29%            |
| 2016 | 230         | 4024                  | 1340                | 33%            |
| 2017 | 193         | 3479                  | 1042                | 30%            |

## STATISTIQUES DE VOTE DU FONDS

### Répartition géographique des assemblées générales votées en 2017



### Décompte des résolutions par vote en 2017



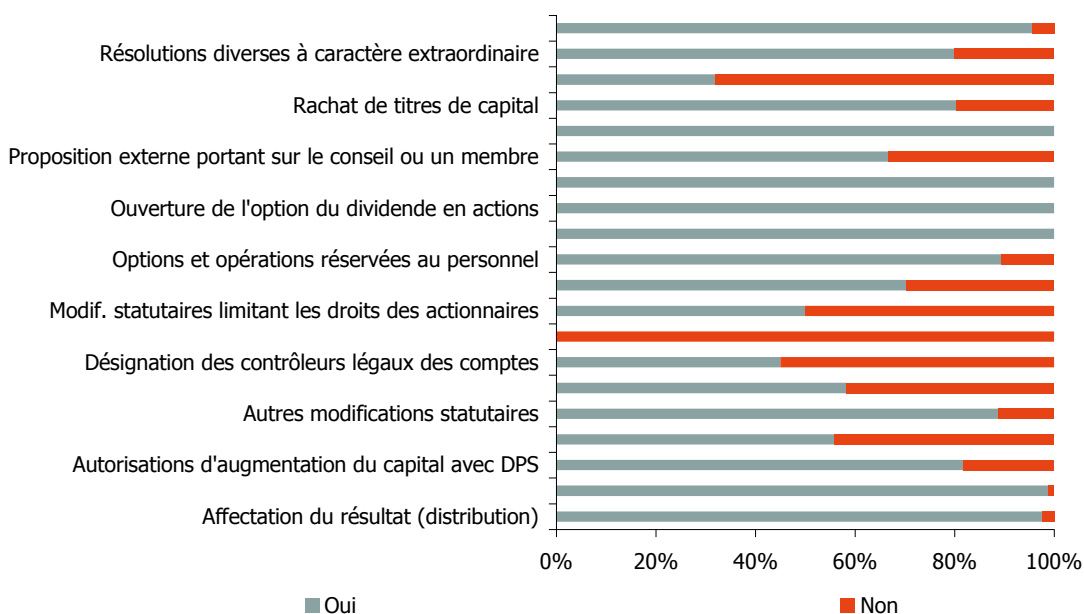
### Répartition par catégorie de résolution (AMF)

Les principaux votes négatifs concernent :

- les programmes d'émission et de rachats de titres de capital (augmentations de capital dilutives et rachats d'actions),
- la nomination et révocation des organes sociaux (élection des administrateurs),
- les résolutions contre les plans de rémunération (catégorie divers).

Certaines modifications statutaires sont souvent refusées par notre politique de vote (des questions relatives aux droits de vote ou à la limite d'âge des dirigeants). Nous sommes très attentifs au renouvellement des mandats des commissaires aux comptes (trop faible rotation des commissaires aux comptes affaiblissant l'indépendance).

Conformément à la typologie AMF, le graphique ci-après résume les différents types de votes négatifs ou abstention.



Cette année, nous proposons également une présentation thématique des rejets de résolutions. Cette répartition thématique permet de clarifier et de mieux comprendre l'émergence de la catégorie divers dans la classification AMF, catégorie qui représente désormais plus de 30% des résolutions rejetées.

Cette présentation aide aussi à comprendre les grands sujets de la gouvernance, au-delà des aspects techniques et juridiques dont ils sont parfois recouverts, mais aussi leur évolution. La gouvernance consiste à savoir comment les actionnaires peuvent contrôler les dirigeants. Dans la macro catégorie des comptes, on constate que le renouvellement des CAC est devenu en 2 ans un sujet assez important, représentant 5% des rejets de résolutions de HGA. Le sujet a émergé en 2015 avec le constat que certains auditeurs certifiaient les comptes d'entreprise depuis plus de 100 ans, ce qui pouvait légitimement remettre en doute leur indépendance.

|                                                         | Non          | Oui          |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Composition conseil</b>                              | <b>183</b>   | <b>396</b>   |
| Administrateur                                          | 183          | 396          |
| <b>Comptes</b>                                          | <b>65</b>    | <b>588</b>   |
| Commissaires aux comptes                                | 50           | 42           |
| Comptes                                                 | 15           | 546          |
| <b>Protection du capital</b>                            | <b>328</b>   | <b>659</b>   |
| Augmentation du capital                                 | 236          | 492          |
| Réduction du capital                                    | 92           | 167          |
| <b>Rémunération</b>                                     | <b>444</b>   | <b>386</b>   |
| Actions gratuites et autres rémunérations de long terme | 74           | 45           |
| Conventions Réglementées                                | 43           | 105          |
| Jetons de présence                                      | 25           | 44           |
| Rémunérations DG et Comex                               | 302          | 192          |
| <b>Divers : statuts, proposition externe...</b>         | <b>22</b>    | <b>408</b>   |
| Autres                                                  | 20           | 401          |
| Proposition externe                                     | 2            | 7            |
| <b>Total général</b>                                    | <b>1 042</b> | <b>2 437</b> |

## La rémunération des dirigeants, thème principale de rejet

Un thème devient central dans les assemblées générales, et dans les rejets d'HGA, les rémunérations. La rémunération représente 44% des rejets, alors qu'il ne représente que 23% des résolutions, comme le montre le tableau suivant.

|                                                 | % Non      | % Total    |
|-------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Composition conseil</b>                      | <b>18%</b> | <b>17%</b> |
| <b>Comptes</b>                                  | <b>6%</b>  | <b>19%</b> |
| Dont : Commissaires aux comptes                 | 5%         | 3%         |
| <b>Protection du capital</b>                    | <b>32%</b> | <b>28%</b> |
| Dont : Augmentation du capital                  | 23%        | 21%        |
| <b>Rémunération</b>                             | <b>43%</b> | <b>24%</b> |
| Dont : Rémunérations DG et Comex                | 29%        | 14%        |
| <b>Divers : statuts, proposition externe...</b> | <b>2%</b>  | <b>12%</b> |
| Dont : Proposition externe                      | 0%         | 0%         |

En 2017, parmi les assemblées générales des 320 plus grandes sociétés cotées, 85 résolutions, dans 34 assemblées générales ont été rejetées. Les rejets concernent plutôt les résolutions sur les augmentations de capital (46% des rejets). Les rémunérations des dirigeants exécutifs représentent 8% des rejets. Humanis Gestion d'Actifs a d'ailleurs voté contre 6 de ses 7 résolutions (nous ne sommes pas actionnaires de la septième société concernée) : Elior, Soitec, Solocal (3 résolutions à ce sujet), Safran.

## Les résolutions externes déposées par les actionnaires

Humanis Gestion d'Actifs a voté notamment sur les résolutions externes suivantes :

| Société                      | Résumé Résolution                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accor</b>                 | Approbation de la résolution externe d'un groupe d'actionnaires réuni par Phitrust Active Investors proposant la suppression du droit de vote double : cela correspond à notre politique de vote : 1 action – 1 voix – 1 dividende.                                                          |
| <b>Arkema</b>                | Approbation de la proposition externe non agréée par le conseil déposée par le FCPE Arkema Actionnariat France portant sur la faculté d'opter pour le paiement du dividende en actions : cela correspond à notre souhait de favoriser l'actionnariat salarié.                                |
| <b>Electricité de France</b> | Rejet de la proposition externe déposée par le FCPE Actions EDF portant sur l'affectation des résultats : il est proposé de ne pas verser de dividende : nous avons considéré que l'Etat principal actionnaire devait prendre ses responsabilités, sans pénaliser les actionnaires.          |
| <b>Orange</b>                | Approbation de la proposition externe du FCPE Cap'Orange non agréée par le conseil portant sur la modification de l'article 13 des statuts sur la mixité du Conseil d'administration : cela correspond à notre politique de vote de favoriser la mixité dans les conseils d'administrations. |
| <b>Safran</b>                | Approbation de la proposition externe non agréée par le conseil, déposée par le FCPE Safran Investissement, portant sur l'attribution d'actions gratuites : cela correspond à notre souhait de favoriser l'actionnariat salarié.                                                             |
| <b>Worldline</b>             | Approbation de la proposition externe déposée par Atos SE portant sur la modification de l'article 15 des statuts relatif au nombre d'actions à détenir par les administrateurs : cela permet une cohérence entre l'intérêt des administrateurs et celui des actionnaires.                   |

## INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

---

A l'appui du Décret n°2012-132 du 30 janvier 2012, pris en application de l'article 224 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 et repris à l'article L533-22-1 du code monétaire et financier, Humanis Gestion d'Actifs met à la disposition des souscripteurs, une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs ESG.

Humanis Gestion d'Actifs a développé depuis 2002 des outils d'analyse et de reporting de la gestion socialement responsable en utilisant des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Plus de 10 FCPE multi-entreprises d'Humanis Gestion d'Actifs ont reçu le label du CIES.

L'analyse ISR est assurée par deux analystes et s'appuie sur les données de deux agences de notation environnementale et sociale, Vigeo et Sustainalytics.

Pour plus d'informations sur les moyens mis en œuvre, les codes de transparence de nos fonds socialement responsables multi-entreprises, ainsi que l'actu ISR et solidaire et les reportings financiers et extra-financiers, sont à votre disposition sur notre site (<https://epargne.humanis.com/entreprise/mon-information/notre-strategie-dinvestissement-socialement-responsable-isr>).

Depuis 2012, Humanis Gestion d'Actifs a mis en place un outil unifié de mesure et de pilotage de la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance pour l'ensemble des fonds gérés par Humanis Gestion d'Actifs, qu'ils soient ou non en gestion ISR. Les actions sont notées par le score ESG, issu des notes E, S et G attribué à chaque émetteur actions. Les obligations sont évaluées par le pourcentage du fonds investi dans des émetteurs évalués comme contribuant significativement 1) à la lutte contre le changement climatique ou 2) à l'amélioration de la santé dans le monde. Les Etats sont également évalués pour leur performance E, S ou G. Les résultats sont directement accessibles au gérant qui est donc sensibilisé en permanence aux critères E, S et G et évalué en temps réel quant à son éventuelle prise en compte. Cet outil permet un suivi de la performance ESG en interne.

Tous les mois, nous publions « Expertises », notre lettre d'information et d'analyse ISR et solidaire. Voici une sélection de ces actualités E, S ou G, ainsi que des focus thématiques ou valeur, qui illustrent nos choix de gestion ISR en 2016 (<https://epargne.humanis.com/entreprise/actualites>).

**Actualité Environnement** – En 2017, 52 pays auront atteint leur pic d'émissions de CO2. Mais cela risque d'être insuffisant que le monde puisse limiter à +2C la hausse de température en 2100. Pour ce faire, il faudrait que 150 atteignent ce pic en 2020, sous peine de rendre le rythme de réduction inatteignable.

**Actualité Social** – 40% des 61000 salariés de Michelin sollicités ont participé au concours d'innovation qui permet des économies immédiates de 20 M€, mais surtout une accélération des lancements de produits.

**Actualité Gouvernance** – 73% des 30 plus grandes sociétés suédoises ont changé de dirigeant depuis début 2015. Les actionnaires souhaitent des dirigeants plus jeunes, aptes à comprendre l'ère numérique.

## Focus valeur : Rio Tinto sort du charbon

Le groupe Rio Tinto (univers SR) est le deuxième plus grand groupe minier dans le monde, coté à Londres et en Australie. Il a annoncé la vente dans les prochaines semaines de ses derniers actifs charbonniers. Il faut rappeler que le charbon représente 70% de l'électricité australienne.

Rio Tinto a une stratégie bien différente de ses principaux concurrents, tels que :

- Glencore (hors univers SR) qui a investi cette année plus de 1 Md€ dans les mines australiennes déjà vendues cette année par Rio Tinto ;
- BHP Billiton (hors univers SR), dont le charbon représente 40% de son chiffre d'affaires
- Anglo American (hors univers SR) qui a finalement repoussé ses projets de vente de ses actifs charbonniers.

On peut préciser à cette occasion le rôle des investisseurs. Par exemple, le fonds souverain norvégien qui a annoncé en novembre la sortie du fonds des sociétés pétrolières, n'investit plus dans les entreprises dont plus de 40% des ventes est liées au charbon. Le fonds de l'église d'Angleterre exclut les sociétés exposées à charbon à hauteur de 10% des ventes.

La décision de Rio n'est pas liée à une simple pression de ce type d'actionnaires. Rio Tinto a considéré que l'activité charbonnière n'a plus le potentiel de croissance et de marge suffisant pour le maintenir dans son portefeuille d'activité. Rio préfère se concentrer sur des activités à plus fort potentiel de croissance. En revanche, il y a bien désinvestissement pour les actionnaires de Rio Tinto, puisque le produit de la vente donnera lieu à un dividende exceptionnel.

## INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

---

Pour ses fonds solidaires multi-entreprises, HUMANIS Gestion d'Actifs a retenu FRANCE ACTIVE et HABITAT ET HUMANISME. La Société d'Investissement France Active (SIFA) est la 1<sup>ère</sup> société d'investissement solidaire en France. Son objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises solidaires et des associations d'utilité sociale pour créer des emplois. En 2016, 343 entreprises solidaires ont été financées par la SIFA (19 M€ versés). 13 800 emplois créés/conservés dont 3 500 pour des personnes en difficultés. Habitat et Humanisme permet aux personnes seules et aux familles en difficulté d'accéder à un logement décent à loyer modéré, situé dans un quartier équilibré, et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion. En 2016, la Foncière Habitat et Humanisme dispose de plus de 2 800 logements et 3 000 logements ont été confiés en gestion locative par des propriétaires solidaires. Depuis 1985, plus de 20 000 familles ont été relogées.

L'entrepreneuriat social est un des mécanismes contribuant à la transformation du monde actuel, au même titre que l'économie numérique ou le changement climatique.

### Exemple : SNL PROLOGUES (Paris - 75)

Depuis 1988, Solidarités Nouvelles pour le Logement s'engage à rendre le logement accessible à des personnes en situation de grande précarité. C'est pour enrayer les problématiques de mal logement qu'a été créé au début des années 90, SNL-PROLOGUES (SNL-P), société foncière coopérative reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale dédiée à la création de logements très sociaux. SNL-P facilite l'accès au logement de personnes fragiles et inéligibles au logement social : faibles ressources, endettement, isolement...

L'attribution d'un logement à loyer réduit est liée à un accompagnement social du bénéficiaire par des bénévoles formés et des professionnels de l'action sociale. Des rendez-vous réguliers individuels et collectifs contribuent à faciliter leur réinsertion et à stabiliser leur situation sociale.

SNL Prologues, en tant que société coopérative, a été financée par la SIFA. Humanis participe au comité d'engagement de la SIFA.

## POURCENTAGE OPC INTERNE

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 29/12/2017 est égal à 38,64 % de l'actif net.

## ACTIF MOYEN

|                        | Part A        | Part B       | Total         |
|------------------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Actif net moyen</b> | 13 228 102,99 | 1 979 975,47 | 15 208 078,46 |

## TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS FACTURES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Part A                             | Part B                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>Frais de fonctionnement et de gestion</b><br>dont : <ul style="list-style-type: none"><li>- frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds</li><li>- frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise</li></ul>                                                                                           | <b>0,97%</b><br><br>0,97%<br>0,00% | <b>0,97%</b><br><br>0,00%<br>0,97% |
| <b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement</b><br>Ce coût se détermine à partir : <ul style="list-style-type: none"><li>- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement</li><li>- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion et l'OPC investisseur</li></ul> | <b>0,16%</b><br><br>0,16%<br>0,00% | <b>0,16%</b><br><br>0,16%<br>0,00% |
| <b>Autres frais facturés à l'OPC</b><br>Ces autres frais se composent en : <ul style="list-style-type: none"><li>- commissions de surperformance</li><li>- frais de transaction</li></ul>                                                                                                                                                 | <b>0,36%</b><br><br>0,00%<br>0,36% | <b>0,36%</b><br><br>0,00%<br>0,36% |
| <b>Total facturé à l'OPC au cours du dernier exercice clos</b>                                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>1,50%</b>                       | <b>0,52%</b>                       |
| <b>Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos</b>                                                                                                                                                                                                                                                          | <b>0,00%</b>                       | <b>0,97%</b>                       |

*L'ensemble des frais est exprimé en % annualisé de l'actif moyen de l'OPC = Valeur moyenne sur l'exercice de l'actif calculé aux dates d'établissement de la VL.*

## ETATS FINANCIERS

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 29/12/2017**

**Fonds Commun de Placement d'entreprise  
HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE**

HUMANIS GESTION D'ACTIFS  
139 - 147 rue Paul Vaillant Couturier, 92240 MALAKOFF.

Mesdames, Messieurs,

## **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCPE **HUMANIS GRAND OUEST SOLIDAIRE**, relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC (organisme de placement collectif), à la fin de cet exercice.

## **II - Fondement de l'opinion**

### ***a) Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***b) Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable

des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il est rappelé que la Société de gestion doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la Société de Gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC, ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de Gestion.

#### **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Société de Gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 Avril 2018

ARCADE FINANCE  
Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Paris*



Représentée par Geneviève BRICE

## BILAN ACTIF AU 29/12/2017 EN EUR

|                                                                                                                                                  | 29/12/2017           | 30/12/2016           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Immobilisations nettes</b>                                                                                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Dépôts</b>                                                                                                                                    | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Instruments financiers</b>                                                                                                                    | <b>16 577 686,60</b> | <b>13 735 747,73</b> |
| <b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>                                                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>                                                                                                             | <b>8 636 653,79</b>  | <b>7 213 276,71</b>  |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 7 477 124,54         | 6 060 726,96         |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 1 159 529,25         | 1 152 549,75         |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>                                                                                                                        | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Titres de créances négociables</i>                                                                                                            | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Autres titres de créances</i>                                                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Organismes de placement collectif</b>                                                                                                         | <b>7 941 032,81</b>  | <b>6 522 471,02</b>  |
| OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                                      | 7 941 032,81         | 6 441 672,85         |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00                 | 80 798,17            |
| Autres organismes non européens                                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>                                                                                                         | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension                                                                                              | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés                                                                                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés                                                                                                                                 | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension                                                                                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                                                                                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Instruments financiers à terme</b>                                                                                                            | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé                                                                                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                                                                                                                                | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>                                                                                                             | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Créances</b>                                                                                                                                  | <b>3 192,70</b>      | <b>4 179,72</b>      |
| <b>Opérations de change à terme de devises</b>                                                                                                   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>Autres</b>                                                                                                                                    | <b>3 192,70</b>      | <b>4 179,72</b>      |
| <b>Comptes financiers</b>                                                                                                                        | <b>83 177,06</b>     | <b>0,00</b>          |
| <b>Liquidités</b>                                                                                                                                | <b>83 177,06</b>     | <b>0,00</b>          |
| <b>Total de l'actif</b>                                                                                                                          | <b>16 664 056,36</b> | <b>13 739 927,45</b> |

## BILAN PASSIF AU 29/12/2017 EN EUR

|                                                             | 29/12/2017           | 30/12/2016           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                     |                      |                      |
| <b>Capital</b>                                              | <b>14 675 535,85</b> | <b>13 461 463,07</b> |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)                                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | 1 867 441,46         | 153 852,35           |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | 109 195,52           | 104 983,91           |
| <b>Total des capitaux propres</b>                           | <b>16 652 172,83</b> | <b>13 720 299,33</b> |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>             |                      |                      |
| <b>Instruments financiers</b>                               | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Instruments financiers à terme</b>                       | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations                                           | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Dettes</b>                                               | <b>11 883,53</b>     | <b>9 755,46</b>      |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres                                                      | 11 883,53            | 9 755,46             |
| <b>Comptes financiers</b>                                   | <b>0,00</b>          | <b>9 872,66</b>      |
| Concours bancaires courants                                 | 0,00                 | 9 872,66             |
| Emprunts                                                    | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Total du passif</b>                                      | <b>16 664 056,36</b> | <b>13 739 927,45</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2017 EN EUR

---

|                                                        | 29/12/2017  | 30/12/2016  |
|--------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Opérations de couverture</b>                        |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Opérations de couverture</b>                  | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>Autres opérations</b>                               |             |             |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés       |             |             |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00        | 0,00        |
| Engagements de gré à gré                               |             |             |
| Total Engagements de gré à gré                         | 0,00        | 0,00        |
| Autres engagements                                     |             |             |
| Total Autres engagements                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total Autres opérations</b>                         | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

## COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2017 EN EUR

|                                                                         | 29/12/2017        | 30/12/2016        |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                              |                   |                   |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                           | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                              | 229 324,52        | 190 503,35        |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                          | 0,00              | 0,00              |
| Crédits d'impôt                                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur titres de créances                                         | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers  | 0,00              | 0,00              |
| Produits sur contrats financiers                                        | 0,00              | 0,00              |
| Autres produits financiers                                              | 0,00              | 0,00              |
| <b>Total (I)</b>                                                        | <b>229 324,52</b> | <b>190 503,35</b> |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                               |                   |                   |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers   | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur contrats à terme                                            | 0,00              | 0,00              |
| Charges sur dettes financières                                          | 0,00              | 0,00              |
| Autres charges financières                                              | -135,18           | -87,30            |
| <b>Total (II)</b>                                                       | <b>-135,18</b>    | <b>-87,30</b>     |
| <b>Résultat sur opérations financières (I-II)</b>                       | <b>229 189,34</b> | <b>190 416,05</b> |
| Autres produits (III)                                                   | 0,00              | 0,00              |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)                   | -147 879,52       | -114 451,26       |
| Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)                    | 19 251,88         | 18 707,95         |
| <b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV + V)</b> | <b>100 561,70</b> | <b>94 672,74</b>  |
| Régularisation des revenus de l'exercice (VI)                           | 8 633,82          | 10 311,17         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VII)               | 0,00              | 0,00              |
| <b>Résultat (I - II + III - IV + V +/- VI - VII)</b>                    | <b>109 195,52</b> | <b>104 983,91</b> |

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

Les comptes annuels sont présentés, conformément au Règlement ANC n° 2014-01, relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent:

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de la comptabilité est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **EVENEMENT SIGNIFICATIF INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE**

- Suppression de l'indicateur de référence (gestion régionale de la poche « actions » du fonds) ;
- Modification de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement ;
- « Régionalisation » de la poche « actions » du FCPE avec une détention de minimum 40% de l'actif net en titres « régionaux ». Seront considérés comme régionaux les titres des émetteurs dont le siège social, ou dont la présence en termes d'emplois ou de présence industrielle ou de service, notamment des centres de recherche est situé en régions Bretagne, Pays de Loire, Centre, Poitou Charentes ;
- Modification du profil de risque : ajout du risque de concentration (lié à la régionalisation de la partie Actions) et affichage des risques liés à l'investissement solidaire ;
- Les honoraires du commissaire aux comptes sont à charge du fonds pour les parts B.

### **REGLES D'EVALUATION DES ACTIFS**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques, frais de négociation et coupon couru exclus, et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

- Les actions et autres valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé, sont valorisées sur la base du cours de clôture.
- Les obligations sont valorisées en market to market, soit sur la base du prix Bid issu de Bloomberg (source BVAL) à partir de moyennes contribuées, soit en l'absence de prix BVA, du prix d'un autre contributeur. En l'absence de prix sur une journée, le prix retenu est le dernier connu.
- Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

- **Titres de l'entreprise :** Conformément aux articles R.3332-22 et R.3332-23 du code du travail, les titres de capital ou donnant accès au capital de l'entreprise qui ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé font l'objet d'une évaluation régulière. La méthode d'évaluation des titres de capital émis par l'entreprise est le cas échéant validée par un expert indépendant.
- **Autres titres :** Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.
- Titres de Créance Négociables : pour la valorisation des TCN, Humanis Gestion d'Actifs applique trois méthodes de valorisation en fonction de la maturité des instruments.
  - **TCN dont la maturité résiduelle est inférieure ou égale à 92 jours :**  
L'évaluation est faite au prix de revient, avec étalement de la décote ou sur cote, sur la durée restant à courir (principes de la méthode de linéarisation)
  - **TCN dont la maturité résiduelle est supérieure à 92 jours :**  
Les TCN à taux fixes dont la maturité résiduelle est supérieure à 92 jours sont valorisés au taux EURIBOR publié dans la Cote Officielle, plus ou moins une marge (spread) qui dépend de la qualité de l'émetteur.  
Les TCN à taux variables dont la maturité résiduelle est supérieure à 92 jours sont valorisés en fonction d'une marge par rapport à l'EONIA, à partir des prix des contributeurs selon une périodicité hebdomadaire.
- Swaps de taux d'intérêt : les opérations de swaps de taux d'intérêt sont valorisées selon la méthode du coût de retournement. Pour un portefeuille donné, cette méthode consiste à contracter une opération fictive de swap de taux d'intérêt en sens inverse de celle réalisée par le portefeuille de manière à ce que cette opération vienne neutraliser la première opération.

Méthode de comptabilisation des produits des instruments financiers à revenu fixe  
Coupon couru

Définition des sommes distribuables  
Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au

cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net de l'exercice  
Capitalisation

Affectation des plus-values réalisées sur l'exercice  
Capitalisation

Le montant de la rubrique « capitalisation unitaire » dans le tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices est égal à la capitalisation unitaire relative au résultat et aux plus et moins-values nettes de l'exercice.

## FRAIS DE GESTION

Ils sont calculés lors de chaque valeur liquidative. Ils sont imputés au compte de résultat du FCPE. Ils recouvrent l'ensemble des frais supportés par le fonds : frais de gestion financière, frais de gestion administrative et comptable, frais de conservation, frais de distribution, honoraires du contrôleur légal des comptes...

Ils n'incluent pas les frais de transaction qui comprennent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et les commissions de mouvement facturées à l'OPC d'épargne salariale et perçues notamment par la société de gestion.

Frais de fonctionnement et commissions

### Parts A

|   | Frais facturés au FCPE                                  | Assiette  | Taux barème                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Prise en charge par le FCPE/Entreprise |
|---|---------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|   | Frais de gestion financière (*)                         | Actif net | 0,95 %maximum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | FCPE                                   |
| 1 | Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC) | Actif net | En m€ (selon barème CAC annualisé appliqué)<br>0 à 0,05                      600 €<br>0,05 à 0,5                    0,150%<br>0,5 à 1                         0,100%<br>1 à 3                            0,060%<br>3 à 15                          0,025%<br>15 à 50                        0,018%<br>50 à 100                      0,007%<br>>100                            0,0025% | FCPE                                   |

|   |                                                           |                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |       |
|---|-----------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 2 | Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net                          | 0,891% TTC maximum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | FCPE  |
| 3 | Commissions de mouvement (*)                              | Prélèvement sur chaque transaction | <p><b><u>Commissions de mouvement perçues par la société de gestion :</u></b></p> <p><u>Actions</u> : 0,5800 %</p> <p><u>Obligations (%maximum en fonction de l'échéance) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inférieure à 1 an : 0,0110 %</li> <li>• De 1 an à 5 ans : 0,0220 %</li> <li>• De 5 ans à 10 ans : 0,0550 %</li> <li>• 10 ans et plus : 0,0770 %</li> </ul> <p><u>Titres de créance négociables</u> : 0,0020%<br/>(A l'exception des titres de créance négociables ayant une échéance &lt; à 1 mois. Dans ce cas, aucune commission de mouvement n'est prélevée)</p> | FCPE  |
| 4 | Commission de surperformance (*)                          | Actif net                          | NEANT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | NEANT |

## Parts B

|            |                                                           |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
|------------|-----------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------|------------|--------|---------|--------|-------|--------|--------|--------|---------|--------|----------|--------|------|---------|
|            | Frais facturés au FCPE                                    | Assiette  | Taux barème                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Prise en charge par le FCPE/Entreprise |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 1          | Frais de gestion financière (*)                           | Actif net | 0,95 % maximum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Entreprise                             |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
|            | Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC)   | Actif net | <div>En m€ (selon barème CAC annualisé appliqué)</div> <table><tr><td>0 à 0,05</td><td>600 €</td></tr><tr><td>0,05 à 0,5</td><td>0,150%</td></tr><tr><td>0,5 à 1</td><td>0,100%</td></tr><tr><td>1 à 3</td><td>0,060%</td></tr><tr><td>3 à 15</td><td>0,025%</td></tr><tr><td>15 à 50</td><td>0,018%</td></tr><tr><td>50 à 100</td><td>0,007%</td></tr><tr><td>&gt;100</td><td>0,0025%</td></tr></table> | 0 à 0,05                               | 600 € | 0,05 à 0,5 | 0,150% | 0,5 à 1 | 0,100% | 1 à 3 | 0,060% | 3 à 15 | 0,025% | 15 à 50 | 0,018% | 50 à 100 | 0,007% | >100 | 0,0025% |
| 0 à 0,05   | 600 €                                                     |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 0,05 à 0,5 | 0,150%                                                    |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 0,5 à 1    | 0,100%                                                    |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 1 à 3      | 0,060%                                                    |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 3 à 15     | 0,025%                                                    |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 15 à 50    | 0,018%                                                    |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 50 à 100   | 0,007%                                                    |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| >100       | 0,0025%                                                   |           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                        |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |
| 2          | Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) | Actif net | 0,891% TTC maximum                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | FCPE                                   |       |            |        |         |        |       |        |        |        |         |        |          |        |      |         |

|   |                                 |                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |       |
|---|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 3 | Commissions de mouvement(*)     | Prélèvement sur chaque transaction | <p><b><u>Commissions de mouvement perçues par la société de gestion :</u></b></p> <p><u>Actions</u> : 0,5800 %<br/> <u>Obligations</u> (%maximum en fonction de l'échéance) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inférieure à 1 an : 0,0110 %</li> <li>• De 1 an à 5 ans : 0,0220 %</li> <li>• De 5 ans à 10 ans : 0,0550 %</li> <li>• 10 ans et plus : 0,0770 %</li> </ul> <p><u>Titres de créance négociables</u> : 0,0020% (A l'exception des titres de créance négociables ayant une échéance &lt; à 1 mois. Dans ce cas, aucune commission de mouvement n'est prélevée)</p> | FCPE  |
| 4 | Commission de surperformance(*) | Actif net                          | NEANT                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | NEANT |

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2017 EN EUR

|                                                                               | 29/12/2017           | 30/12/2016           |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Actif net en début d'exercice</b>                                          | <b>13 720 299,33</b> | <b>11 440 384,22</b> |
| Commission de souscription à la charge de l'entreprise                        | 0,00                 | 0,00                 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)    | 3 684 573,15         | 3 825 537,58         |
| Souscriptions RSP                                                             | 556 395,45           | 455 943,93           |
| Souscriptions INTERESSEMENT                                                   | 1 286 671,78         | 643 347,84           |
| Souscriptions VOLONTAIRE                                                      | 39 512,62            | 32 995,93            |
| Souscriptions ABONDEMENT                                                      | 52 350,56            | 26 003,25            |
| Souscriptions ARBITRAGE                                                       | 1 612 518,55         | 333 056,35           |
| Souscriptions TRANSFERT                                                       | 128 554,92           | 21 954,31            |
| Souscriptions TRANSFERT EXTERNE                                               | 8 569,27             | 2 312 235,97         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -1 512 665,33        | -1 931 447,53        |
| Rachats VOLONTAIRES DES SALARIES                                              | -1 118 358,34        | -1 582 469,92        |
| Rachats ARBITRAGE                                                             | -364 722,23          | -333 802,96          |
| Rachats TRANSFERT EXTERNE                                                     | -29 584,76           | -15 174,65           |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 2 107 467,09         | 286 819,20           |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -306 077,18          | -125 060,20          |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transaction                                                          | -54 999,87           | -13 442,37           |
| Différences de change                                                         | 0,00                 | 0,00                 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -1 086 986,06        | 142 609,33           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 360 147,17           | 1 447 133,23         |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | 1 447 133,23         | 1 304 523,90         |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | 100 561,70           | 94 672,74            |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments (2)                                                           | 0,00                 | 226,36               |
| <b>Actif net en fin d'exercice</b>                                            | <b>16 652 172,83</b> | <b>13 720 299,33</b> |

(2) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPC (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

## COMPLEMENTS D'INFORMATION

---

### > Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

| Désignation des valeurs                                               | Montant     | %           |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>ACTIF</b>                                                          |             |             |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées       |             |             |
| Total Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00        | 0,00        |
| Obligations et valeurs assimilées                                     |             |             |
| Total Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00        | 0,00        |
| Titres de créances                                                    |             |             |
| Total Titres de créances                                              | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total ACTIF</b>                                                    | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>PASSIF</b>                                                         |             |             |
| Cessions                                                              |             |             |
| Total Cessions                                                        | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total PASSIF</b>                                                   | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |
| <b>HORS BILAN</b>                                                     |             |             |
| Opérations de couverture                                              |             |             |
| Total Opérations de couverture                                        | 0,00        | 0,00        |
| Autres opérations                                                     |             |             |
| Total Autres opérations                                               | 0,00        | 0,00        |
| <b>Total HORS BILAN</b>                                               | <b>0,00</b> | <b>0,00</b> |

➤ Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan

|                                                                 | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres    | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|-----------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |               |      |                |      |           |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 83 177,06 | 0,50 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |               |      |                |      |           |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |               |      |                |      |           |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00      | 0,00 |

➤ Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors bilan

|                                                                 | < 3 mois  | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------------------------------------|-----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>Actif</b>                                                    |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                                                          | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 83 177,06 | 0,50 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Passif</b>                                                   |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                                              | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |           |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture                                        | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                                               | 0,00      | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

➤ Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan

|                                                                 | Devise 1<br>SEK | %<br>SEK | Devise 2<br>DKK | %<br>DKK | Devise 3<br>CHF | %<br>CHF | Devise 4<br>GBP | %<br>GBP |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|
| <b>Actif</b>                                                    |                 |          |                 |          |                 |          |                 |          |
| Dépôts                                                          | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Actions et valeurs assimilées                                   | 146 769,54      | 0,88     | 89 860,17       | 0,54     | 65 791,50       | 0,40     | 745,15          | 0,00     |
| Obligations et valeurs assimilées                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Titres de créances                                              | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| OPC                                                             | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Créances                                                        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 10,70           | 0,00     |
| Comptes financiers                                              | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| <b>Passif</b>                                                   |                 |          |                 |          |                 |          |                 |          |
| Opérations de cession sur instruments financiers                | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Opérations temporaires sur titres                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Dettes                                                          | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Comptes financiers                                              | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| <b>Hors-bilan</b>                                               |                 |          |                 |          |                 |          |                 |          |
| Opérations de couverture                                        | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |
| Autres opérations                                               | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     | 0,00            | 0,00     |

➤ Créances et dettes : ventilation par nature

|                                              | 29/12/2017        |
|----------------------------------------------|-------------------|
| <b>Créances</b>                              |                   |
| Coupons et dividendes à recevoir             | 3 192,70          |
| <b>Total créances</b>                        | <b>3 192,70</b>   |
| <b>Dettes</b>                                |                   |
| Commission de gestion administrative à payer | -10 851,10        |
| Honoraires CAC à payer                       | -875,19           |
| Frais RTO                                    | -157,24           |
| <b>Total dettes</b>                          | <b>-11 883,53</b> |
| <b>Total</b>                                 | <b>-8 690,83</b>  |

## > Capitaux propres

### ■ Nombre de titres émis ou rachetés

|                                                                  | En parts     | En montant    |
|------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| A                                                                |              |               |
| Parts souscrites durant l'exercice                               | 189 930,8721 | 3 644 937,26  |
| Parts rachetées durant l'exercice                                | -73 878,3371 | -1 408 525,24 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | 116 052,535  | 2 236 412,02  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 758 934,252  |               |

|                                                                  | En parts   | En montant  |
|------------------------------------------------------------------|------------|-------------|
| B                                                                |            |             |
| Parts souscrites durant l'exercice                               | 2 003,216  | 39 635,89   |
| Parts rachetées durant l'exercice                                | -5 277,21  | -104 140,09 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats                            | -3 273,994 | -64 504,20  |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 99 408,365 |             |

### ■ Commissions de souscription et/ou rachat

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| A                                                                |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

|                                                                  | En montant |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| B                                                                |            |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues     | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription perçues                  | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat perçues                        | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées              | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées                    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises    | 0,00       |
| Montant des commissions de souscription acquises                 | 0,00       |
| Montant des commissions de rachat acquises                       | 0,00       |

▪ Frais de gestion

|                                                     | 29/12/2017 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| <b>A</b>                                            |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,973      |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 128 627,64 |
| Commission de surperformance (frais variables)      | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                  | 0,00       |

|                                                     | 29/12/2017 |
|-----------------------------------------------------|------------|
| <b>B</b>                                            |            |
| Pourcentage de frais de gestion fixes               | 0,00       |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 0,00       |
| Commission de surperformance (frais variables)      | 0,00       |
| Rétrocessions des frais de gestion                  | 0,00       |

▪ Engagements reçus et donnés

|                              | 29/12/2017 |
|------------------------------|------------|
| - Garanties reçues par l'OPC | 0,00       |
| - dont garanties de capital  | 0,00       |
| - Autres engagements reçus   | 0,00       |
| - Autres engagements donnés  | 0,00       |

> Autres informations

- Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 29/12/2017 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré        | 0,00       |
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

- Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|                                                                                  | 29/12/2017 |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

- Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

|                                | 29/12/2017   |
|--------------------------------|--------------|
| Actions                        | 0,00         |
| Obligations                    | 0,00         |
| TCN                            | 0,00         |
| OPC                            | 6 435 172,81 |
| Instruments financiers à terme | 0,00         |
| Total des titres du groupe     | 6 435 172,81 |

> Tableau d'affectation du résultat

|                                  | 29/12/17          | 30/12/16          |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b> |                   |                   |
| Report à nouveau                 | 0,00              | 0,00              |
| Résultat                         | 109 195,52        | 104 983,91        |
| <b>Total</b>                     | <b>109 195,52</b> | <b>104 983,91</b> |

> Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

|                                                                                 | 29/12/17         | 30/12/16         |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>A</b>                                                                        |                  |                  |
| <b>Affectation</b>                                                              |                  |                  |
| Distribution                                                                    | 0,00             | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                                  | 0,00             | 0,00             |
| Capitalisation                                                                  | 79 317,81        | 74 859,79        |
| <b>Total</b>                                                                    | <b>79 317,81</b> | <b>74 859,79</b> |
| <b>Informations relatives aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombres d'actions ou de parts                                                   | 0,00             | 0,00             |
| Distribution unitaire                                                           | 0,00             | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt</b>                                                          | 0,00             | 0,00             |

|                                                                                 | 29/12/17         | 30/12/16         |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>B</b>                                                                        |                  |                  |
| <b>Affectation</b>                                                              |                  |                  |
| Distribution                                                                    | 0,00             | 0,00             |
| Report à nouveau de l'exercice                                                  | 0,00             | 0,00             |
| Capitalisation                                                                  | 29 877,71        | 30 124,12        |
| <b>Total</b>                                                                    | <b>29 877,71</b> | <b>30 124,12</b> |
| <b>Informations relatives aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> |                  |                  |
| Nombres d'actions ou de parts                                                   | 0,00             | 0,00             |
| Distribution unitaire                                                           | 0,00             | 0,00             |
| <b>Crédits d'impôt</b>                                                          | 0,00             | 0,00             |

➤ Affectation des distributions afférentes au plus et moins-values nettes

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins values nettes |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------|
|                                                                                          | 29/12/17                                    | 30/12/16   |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées                                  | 0,00                                        | 0,00       |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                                                | 1 867 441,46                                | 153 852,35 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice                            | 0,00                                        | 0,00       |
| Total                                                                                    | 1 867 441,46                                | 153 852,35 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins values nettes |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------|
|                                                                                          | 29/12/17                                    | 30/12/16   |
| <b>A</b>                                                                                 |                                             |            |
| <b>Affectation</b>                                                                       |                                             |            |
| Distribution                                                                             | 0,00                                        | 0,00       |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                              | 0,00                                        | 0,00       |
| Capitalisation                                                                           | 1 643 689,80                                | 132 069,28 |
| <b>Total</b>                                                                             | 1 643 689,80                                | 132 069,28 |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>            |                                             |            |
| Nombre d'actions ou parts                                                                | 0,00                                        | 0,00       |
| Distribution unitaire                                                                    | 0,00                                        | 0,00       |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins values nettes |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------|
|                                                                                          | 29/12/17                                    | 30/12/16  |
| <b>B</b>                                                                                 |                                             |           |
| <b>Affectation</b>                                                                       |                                             |           |
| Distribution                                                                             | 0,00                                        | 0,00      |
| Plus et moins-values nettes non distribuées                                              | 0,00                                        | 0,00      |
| Capitalisation                                                                           | 223 751,66                                  | 21 783,07 |
| <b>Total</b>                                                                             | 223 751,66                                  | 21 783,07 |
| <b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>            |                                             |           |
| Nombre d'actions ou parts                                                                | 0,00                                        | 0,00      |
| Distribution unitaire                                                                    | 0,00                                        | 0,00      |

➤ Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

| Date       | Part          | Actif net     | Nombre de parts | Valeur liquidative unitaire | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes y compris les acomptes | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) | Crédit d'impôt unitaire | Capitalisation unitaire * |
|------------|---------------|---------------|-----------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------|
|            |               |               |                 | €                           | €                                                                            | €                                                           | €                       | €                         |
| 31/12/2013 | A Part CAPI A | 8 468 300,50  | 511 196,18900   | 16,566                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,5227                    |
|            | B Part CAPI B | 2 163 621,41  | 130 601,27300   | 16,567                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,1632                    |
| 31/12/2014 | A Part CAPI A | 8 852 983,16  | 513 763,24700   | 17,232                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,6337                    |
|            | B Part CAPI B | 2 069 587,94  | 118 674,56300   | 17,439                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,8416                    |
| 31/12/2015 | A Part CAPI A | 9 401 102,58  | 526 053,35900   | 17,871                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,3207                    |
|            | B Part CAPI B | 2 039 281,64  | 111 653,75400   | 18,264                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,5068                    |
| 30/12/2016 | A Part CAPI A | 11 778 641,12 | 642 881,71700   | 18,321                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,3221                    |
|            | B Part CAPI B | 1 941 658,21  | 102 682,35900   | 18,909                      |                                                                              |                                                             |                         | 0,5058                    |
| 29/12/2017 | A Part CAPI A | 14 652 061,46 | 758 934,25200   | 19,306                      |                                                                              |                                                             |                         | 2,27                      |
|            | B Part CAPI B | 2 000 111,37  | 99 408,36500    | 20,120                      |                                                                              |                                                             |                         | 2,55                      |

> Inventaire

| Désignation des valeurs          | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur boursière  | % Actif<br>Net |
|----------------------------------|--------|------------------------|-------------------|----------------|
| SOLVAY SA                        | EUR    | 850                    | 98 515,00         | 0,59           |
| <b>TOTAL BELGIQUE</b>            |        |                        | <b>98 515,00</b>  | <b>0,59</b>    |
| HOLCIM LTD-REG                   | CHF    | 1 400                  | 65 791,50         | 0,40           |
| <b>TOTAL SUISSE</b>              |        |                        | <b>65 791,50</b>  | <b>0,40</b>    |
| HEIDELBERGCEMENT AG              | EUR    | 900                    | 81 448,20         | 0,49           |
| MERCK KGAA                       | EUR    | 1 050                  | 94 237,50         | 0,57           |
| ALLIANZ SE                       | EUR    | 400                    | 76 600,00         | 0,46           |
| METRO AG.                        | EUR    | 4 700                  | 78 255,00         | 0,47           |
| BOLLORE                          | EUR    | 20 000                 | 90 560,00         | 0,54           |
| <b>TOTAL ALLEMAGNE</b>           |        |                        | <b>421 100,70</b> | <b>2,53</b>    |
| NOVO-NORDISK A/S-B               | DKK    | 2 000                  | 89 860,17         | 0,54           |
| <b>TOTAL DANEMARK</b>            |        |                        | <b>89 860,17</b>  | <b>0,54</b>    |
| NOKIA OYJ                        | EUR    | 35 500                 | 138 237,00        | 0,83           |
| <b>TOTAL FINLANDE</b>            |        |                        | <b>138 237,00</b> | <b>0,83</b>    |
| GUERBET                          | EUR    | 1 150                  | 91 195,00         | 0,55           |
| BENETEAU                         | EUR    | 11 473                 | 228 828,99        | 1,38           |
| MANITOU BF                       | EUR    | 2 400                  | 73 200,00         | 0,44           |
| SECHE ENVIRONNEMENT              | EUR    | 3 800                  | 113 696,00        | 0,68           |
| CREDIT AGRICOLE SA               | EUR    | 5 300                  | 73 140,00         | 0,44           |
| CRCAM ILLE & VILAINE             | EUR    | 1 350                  | 114 750,00        | 0,69           |
| CRCAM TOURAINE ET POITOU CCI     | EUR    | 1 150                  | 109 261,50        | 0,66           |
| CRCAM MORBIHAN CCI               | EUR    | 1 600                  | 110 720,00        | 0,66           |
| SOPRA STERIA GROUP               | EUR    | 500                    | 77 925,00         | 0,47           |
| ATOS SE                          | EUR    | 600                    | 72 810,00         | 0,44           |
| CEGEDIM                          | EUR    | 2 400                  | 79 632,00         | 0,48           |
| BOIRON                           | EUR    | 1 000                  | 74 850,00         | 0,45           |
| BONDUELLE                        | EUR    | 2 800                  | 123 410,00        | 0,74           |
| STEF                             | EUR    | 402                    | 37 956,84         | 0,23           |
| HERIGE                           | EUR    | 2 200                  | 88 660,00         | 0,53           |
| LACROIX                          | EUR    | 3 500                  | 94 465,00         | 0,57           |
| SAFRAN                           | EUR    | 1 100                  | 94 501,00         | 0,57           |
| FLEURY MICHON                    | EUR    | 2 300                  | 108 008,00        | 0,65           |
| SAVENCIA                         | EUR    | 1 000                  | 80 720,00         | 0,48           |
| CARREFOUR                        | EUR    | 7 000                  | 126 280,00        | 0,76           |
| TOTAL                            | EUR    | 3 100                  | 142 739,50        | 0,86           |
| L'OREAL                          | EUR    | 420                    | 77 679,00         | 0,47           |
| BOUYGUES                         | EUR    | 2 000                  | 86 620,00         | 0,52           |
| SANOFI                           | EUR    | 1 900                  | 136 515,00        | 0,82           |
| AXA                              | EUR    | 3 100                  | 76 678,50         | 0,46           |
| SOCIETE BIC SA                   | EUR    | 850                    | 77 911,00         | 0,47           |
| LVMH LOUIS VUITTON MOET HENNESSY | EUR    | 330                    | 80 982,00         | 0,49           |
| FAURECIA                         | EUR    | 2 300                  | 149 799,00        | 0,90           |
| MICHELIN                         | EUR    | 780                    | 93 249,00         | 0,56           |
| THALES                           | EUR    | 900                    | 80 892,00         | 0,49           |
| PEUGEOT S.A                      | EUR    | 8 500                  | 144 117,50        | 0,87           |
| SEB                              | EUR    | 500                    | 77 225,00         | 0,46           |
| SCHNEIDER ELECTRIC               | EUR    | 1 300                  | 92 118,00         | 0,55           |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT             | EUR    | 4 800                  | 102 120,00        | 0,61           |
| PLASTIC OMNIUM                   | EUR    | 2 200                  | 83 369,00         | 0,50           |
| COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN        | EUR    | 1 900                  | 87 362,00         | 0,52           |
| VINCI                            | EUR    | 1 000                  | 85 150,00         | 0,51           |
| REMY COINTREAU                   | EUR    | 1 000                  | 115 500,00        | 0,69           |

| Désignation des valeurs                                         | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur boursière    | % Actif<br>Net |
|-----------------------------------------------------------------|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| CHRISTIAN DIOR                                                  | EUR    | 285                    | 86 796,75           | 0,52           |
| SOCIETE GENERALE                                                | EUR    | 1 700                  | 73 185,00           | 0,44           |
| BNP PARIBAS                                                     | EUR    | 1 200                  | 74 700,00           | 0,45           |
| RENAULT                                                         | EUR    | 2 300                  | 192 993,00          | 1,16           |
| ORANGE                                                          | EUR    | 8 000                  | 115 800,00          | 0,70           |
| ORPEA                                                           | EUR    | 800                    | 78 640,00           | 0,47           |
| MR BRICOLAGE                                                    | EUR    | 7 300                  | 106 799,00          | 0,64           |
| EVOLIS                                                          | EUR    | 2 900                  | 129 630,00          | 0,78           |
| LE NOBLE AGE                                                    | EUR    | 2 000                  | 117 800,00          | 0,71           |
| ENGIE (GDF SUEZ)                                                | EUR    | 8 800                  | 126 148,00          | 0,76           |
| ALSTOM                                                          | EUR    | 3 700                  | 128 038,50          | 0,77           |
| ELECTRICITE DE FRANCE                                           | EUR    | 12 688                 | 132 208,96          | 0,79           |
| IPSEN                                                           | EUR    | 670                    | 66 711,90           | 0,40           |
| LEGRAND SA                                                      | EUR    | 1 600                  | 102 704,00          | 0,62           |
| KORIAN-MEDICA                                                   | EUR    | 4 000                  | 117 780,00          | 0,71           |
| SUEZ SA                                                         | EUR    | 5 100                  | 74 791,50           | 0,45           |
| TECHNICOLOR                                                     | EUR    | 42 000                 | 120 540,00          | 0,72           |
| EKINOPS                                                         | EUR    | 15 000                 | 70 200,00           | 0,42           |
| WORLDLINE                                                       | EUR    | 3 000                  | 122 010,00          | 0,73           |
| CGG                                                             | EUR    | 19 000                 | 72 200,00           | 0,43           |
| LDC                                                             | EUR    | 700                    | 80 500,00           | 0,48           |
| PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE SA                                   | EUR    | 4 300                  | 80 410,00           | 0,48           |
| BONDUELLE SA DS17                                               | EUR    | 2 800                  | 0,00                | 0,00           |
| TOTAL DO 17                                                     | EUR    | 3 100                  | 0,00                | 0,00           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                             |        |                        | <b>6 034 622,44</b> | <b>36,25</b>   |
| GLAXOSMITHKLINE PLC                                             | GBP    | 50                     | 745,15              | 0,00           |
| <b>TOTAL ROYAUME UNI</b>                                        |        |                        | <b>745,15</b>       | <b>0,00</b>    |
| EUROFINS SCIENTIFIC                                             | EUR    | 150                    | 76 140,00           | 0,46           |
| APERAM                                                          | EUR    | 1 350                  | 57 948,75           | 0,35           |
| ARCELORMITTAL SA                                                | EUR    | 3 000                  | 81 345,00           | 0,48           |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>                                         |        |                        | <b>215 433,75</b>   | <b>1,29</b>    |
| STMICROELECTRONICS N.V.                                         | EUR    | 1 977                  | 35 991,29           | 0,22           |
| AIRBUS SE                                                       | EUR    | 1 350                  | 112 050,00          | 0,67           |
| GEMALTO                                                         | EUR    | 2 384                  | 118 008,00          | 0,71           |
| <b>TOTAL PAYS-BAS</b>                                           |        |                        | <b>266 049,29</b>   | <b>1,60</b>    |
| GETINGE B                                                       | SEK    | 5 000                  | 60 444,14           | 0,36           |
| ASSA ABLOY B                                                    | SEK    | 4 300                  | 74 434,67           | 0,45           |
| ARJO AB                                                         | SEK    | 5 000                  | 11 890,73           | 0,07           |
| <b>TOTAL SUEDE</b>                                              |        |                        | <b>146 769,54</b>   | <b>0,88</b>    |
| <b>TOTAL Actions et val. ass. négo. Marché rég. ou assimilé</b> |        |                        | <b>7 477 124,54</b> | <b>44,91</b>   |
| FONCIERE HABITAT ET HUMANISME                                   | EUR    | 1 870                  | 274 890,00          | 1,65           |
| SIFA CATEGORIE B                                                | EUR    | 8 525                  | 884 639,25          | 5,31           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                             |        |                        | <b>1 159 529,25</b> | <b>6,96</b>    |
| <b>TOTAL Actions et val. ass. négo. Marché non rég.</b>         |        |                        | <b>1 159 529,25</b> | <b>6,96</b>    |
| HGA MONETAIRE ISR A FCP                                         | EUR    | 6 021                  | 718 894,15          | 4,32           |
| HGA OBLIG 1-3 ISR C                                             | EUR    | 28 754                 | 3 315 048,66        | 19,90          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                             |        |                        | <b>4 033 942,81</b> | <b>24,22</b>   |
| <b>TOTAL FiVG réservé Non Professionnels</b>                    |        |                        | <b>4 033 942,81</b> | <b>24,22</b>   |
| HGA OBLIGATIONS VERTES ISR R                                    | EUR    | 23 500                 | 2 401 230,00        | 14,42          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                                             |        |                        | <b>2 401 230,00</b> | <b>14,42</b>   |
| ISHARES EURO STOXX 50 UCITS ETF DE                              | EUR    | 43 000                 | 1 505 860,00        | 9,04           |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>                                            |        |                        | <b>1 505 860,00</b> | <b>9,04</b>    |

| Désignation des valeurs            | Devise | Qté Nbre<br>ou nominal | Valeur boursière     | % Actif<br>Net |
|------------------------------------|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL OPC</b>                   |        |                        | <b>3 907 090,00</b>  | <b>23,46</b>   |
| COMPTE COURANT BP2S                | EUR    | 83 177,06              | 83 177,06            | 0,50           |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                |        |                        | <b>83 177,06</b>     | <b>0,50</b>    |
| <b>TOTAL Trésorerie disponible</b> |        |                        | <b>83 177,06</b>     | <b>0,50</b>    |
| BONDUELLE                          | EUR    | 2 800                  | 1 260,00             | 0,01           |
| TOTAL                              | EUR    | 3 100                  | 1 922,00             | 0,01           |
| GLAXOSMITHKLINE PLC                | GBP    | 50                     | 10,70                | 0,00           |
| Frais CaC a rec N                  | EUR    | -875,19                | -875,19              | -0,01          |
| FRAIS RTO                          | EUR    | -157,24                | -157,24              | -0,00          |
| Frais tot enc sal                  | EUR    | -10 851,1              | -10 851,10           | -0,07          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>                |        |                        | <b>-8 690,83</b>     | <b>-0,05</b>   |
| <b>TOTAL Provisions</b>            |        |                        | <b>-8 690,83</b>     | <b>-0,05</b>   |
| <b>TOTAL Trésorerie</b>            |        |                        | <b>74 486,23</b>     | <b>0,45</b>    |
| <b>TOTAL PORTEFEUILLE TITRE</b>    |        |                        | <b>16 652 172,83</b> | <b>100,00</b>  |

| Date     |                   | Nombre de parts<br>en circulation | Valeur Nette d'Inventaire<br>par Part (EUR) |
|----------|-------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------|
| 29/12/17 | Parts de Classe A | 758 934,25200                     | 19,306                                      |
|          | Parts de Classe B | 99 408,36500                      | 20,120                                      |
|          | Parts de Classe C | -                                 | -                                           |

|                                                                            | Valeur EUR           | % Actif Net   |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------|
| <b>PORTFEUILLE</b>                                                         | <b>16 577 686,60</b> | <b>99,55</b>  |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                              | 8 636 653,79         | 51,86         |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES                                          | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES                                             | 0,00                 | 0,00          |
| TITRES OPC                                                                 | 7 941 032,81         | 47,69         |
| OPTIONS                                                                    |                      |               |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>                                           | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT                                        | 0,00                 | 0,00          |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE                                       | 0,00                 | 0,00          |
| <b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>                                      | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>   |
| <b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b> | <b>3 192,70</b>      | <b>0,02</b>   |
| <b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>  | <b>-11 883,53</b>    | <b>-0,07</b>  |
| <b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>                              | <b>83 177,06</b>     | <b>0,50</b>   |
| DISPONIBILITES                                                             | 83 177,06            | 0,50          |
| DEPOTS A TERME                                                             | 0,00                 | 0,00          |
| EMPRUNTS                                                                   | 0,00                 | 0,00          |
| AUTRES DISPONIBILITES                                                      | 0,00                 | 0,00          |
| ACHATS A TERME DE DEVICES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| VENTES A TERME DE DEVICES                                                  | 0,00                 | 0,00          |
| <b>ACTIF NET</b>                                                           | <b>16 652 172,83</b> | <b>100,00</b> |